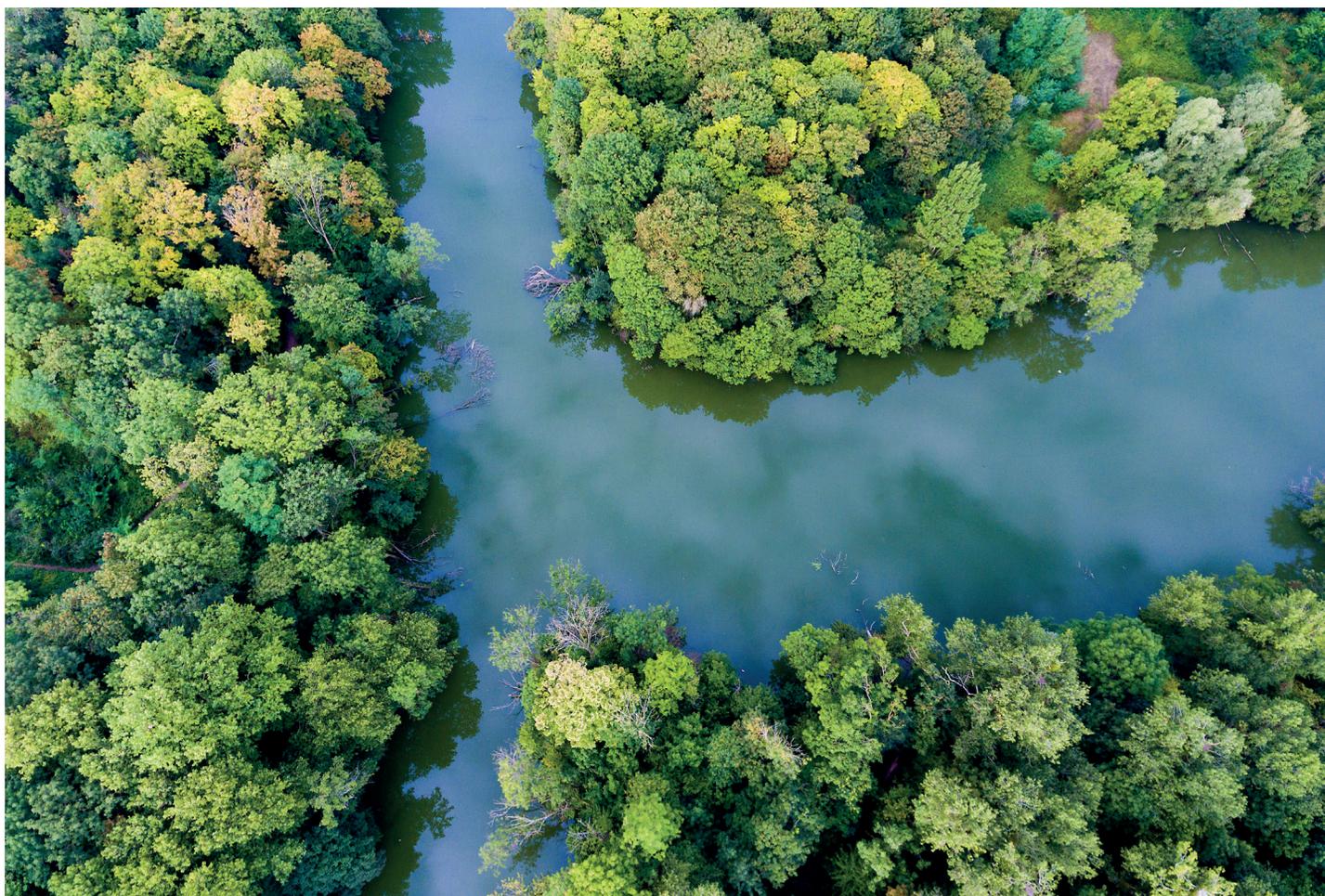


POTENTIEL DE L'ACTIVITÉ TOURISTIQUE DANS LES INTERCOMMUNALITÉS DE L'ESSONNE

POSITIONNEMENT DE L'OFFRE ET POTENTIEL DES DÉPENSES



MARS 2021
6.20.032



institutparisregion.fr



Avec la participation d'



POTENTIEL DE L'ACTIVITE TOURISTIQUE DANS LES INTERCOMMUNALITÉS DE L'ESSONNE

POSITIONNEMENT DE L'OFFRE ET POTENTIEL DES DÉPENSES

Mars 2021

L'INSTITUT PARIS REGION

15, rue Falguière 75740 Paris cedex 15
Tél. : + 33 (1) 77 49 77 49 - Fax : + 33 (1) 77 49 76 02
www.institutparisregion.fr

Directeur général : Fouad Awada

Département Economie : Vincent Gollain, directeur de département

Étude réalisée par Marion Duranthon et Marion Tillet

Avec la collaboration de Ghislain Fenouil, Directeur Adjoint d'Essonne Tourisme

Cartographie réalisée par Pascale Guéry, Noémie Legrand

N° d'ordonnancement : 6.20.032

Source photo de couverture : <https://www.shutterstock.com/fr/>

En cas de citation du document, merci d'en mentionner la source : Marion Duranthon, Marion Tillet / *Potentiel de l'activité touristique et de l'impact économique dans les intercommunalités de l'Essonne*/ Institut Paris Region / 2021

Remerciements :

Nous tenons à remercier chaleureusement Ghislain Fenouil Directeur adjoint d'Essonne Tourisme, François-Xavier Laurence, Coordinateur des études et de l'observation du CD91, Nicolas Raghavan, Directeur études et observatoire du CD91,

Sommaire

Sommaire	1
Préambule sur le cadre de l'étude	3
Introduction	5
Partie 1 : Méthode d'élaboration des portraits intercommunaux	7
Présentation de l'intercommunalité	7
La cartographie.....	7
Diagnostic et positionnement de l'offre culturelle et touristique intercommunale	8
Les loisirs.....	8
Le patrimoine.....	8
Le tourisme vert.....	9
L'accueil.....	9
Statistiques des emplois et établissements touristiques	9
Élaboration des profils des visiteurs	10
Le profil famille	11
Le profil jeune	11
Le profil senior	11
Le profil affaire.....	12
Estimation des dépenses	12
Partie 2 : Les fiches intercommunales	15
Les Deux Vallées	17
Cœur d'Essonne Agglomération	21
Communauté Paris-Saclay	25
Dourdannais en Hurepoix	29
Entre Juine et Renarde	33
Grand Paris Sud Seine Essonne Sénart	37
L'Étampois Sud Essonne	41
Pays de Limours	45
Val d'Essonne	49
Val d'Yerres Val de Seine	53
Conclusion	57

Préambule sur le cadre de l'étude

Cette étude s'inscrit dans le cadre d'une convention de partenariat signée entre le Conseil Départemental de l'Essonne (91) et l'Institut Paris Région. L'objectif de l'étude est d'offrir un profil enrichi des EPCI du département en matière de potentiel touristique et de susciter un débat avec eux. La demande initiale consistait en l'identification et l'estimation des retombées économiques propres à l'activité touristique dans les différentes branches qui la composent en termes d'activités culturelles et de loisirs, hébergement, restauration et tourisme d'affaires...

Des difficultés sont vite apparues pour répondre précisément à cette demande qui impliquait une analyse détaillée des comptes de résultats des différents équipements et acteurs touristiques locaux. Ainsi et afin d'entrer en complémentarité avec les travaux déjà engagés par Essonne Tourisme, l'analyse a été centrée sur :

- un état des lieux des équipements touristiques et du potentiel de tourisme vert (tourisme de nature et circulation douce) pour chacune des intercommunalités,
- une identification du positionnement culturel et touristique intercommunal à partir de la méthodologie déployée dans « l'Atlas culturel de la Grande Couronne »¹ de l'Institut Paris Region, déclinée à l'échelle de l'intercommunalité,
- un état des lieux des entreprises dont l'activité est identifiée comme relevant du secteur touristique. Cet état des lieux a également été réalisé pour les emplois du secteur,
- une identification de profils de visiteurs du territoire est proposée, inspirée de l'observatoire du Comité Régional du Tourisme Paris Region et des informations recensées lors du diagnostic préalable à l'élaboration de la stratégie touristique du département,
- un potentiel des dépenses au sein de chacune des intercommunalités, en fonction de l'offre disponible a été estimé : lieux de séminaire, sites culturels, touristiques, offres d'hébergement et de restauration.

Cette étude s'efforce de synthétiser les retombées économiques pour chaque intercommunalités en s'appuyant sur des données mobilisables rapidement et uniformément.

1 - <https://www.institutparisregion.fr/nos-travaux/publications/atlas-culturel-de-la-grande-couronne.html>

Introduction

Territoire doté d'un patrimoine culturel et naturel souvent méconnu, l'Essonne possède pourtant de nombreux atouts pour développer son attractivité touristique. Situé au sud de Paris, ce département est divisé entre un nord urbain et un sud plus rural, ce qui lui permet de cibler une clientèle touristique variée.

Ainsi, si le nord cherche à attirer et accueillir une clientèle de touristes d'affaires –notamment autour du plateau de Saclay – et de loisirs, le sud du département se concentre sur une offre nature. Celle-ci est un réel atout pour ce territoire situé à proximité de Paris, zone de forte densité urbaine. L'Essonne peut profiter de son statut de « jardin secret de l'Île-de-France » pour attirer à l'heure où les crises sanitaire et écologique remettent en question le tourisme de masse et soulignent l'intérêt d'un tourisme vert de proximité. Toutefois, les activités proposées sur le territoire offrent peu de diversité même si quelques sites phares méritent d'être signalés : la maison de Caillebotte à Yerres, le domaine de Chamarande ou encore la verrerie de Soisy-Sur-Ecole. L'Essonne accueille également quelques points d'intérêts originaux comme le musée volant Jean Salis et son meeting aérien ou encore la Fête des Plantes du domaine de Saint-Jean de Beauregard. Les deux îles de loisirs du territoire sont également attractives.

Malgré ce potentiel, l'Essonne accueillait en 2019, près de 2 millions de séjours touristiques, soit seulement 3,9%² du total des nuitées effectuées en Île-de-France la même année. 77%³ de ces séjours avaient pour motif principal la visite à des parents ou amis et la majorité des touristes étaient nationaux (86,6%) et étaient déjà venus plusieurs fois en Essonne – seuls 7,5% des touristes étaient primo visiteurs. Les dépenses moyennes effectuées par jour et par personne étaient de 67€ contre 111€ pour l'ensemble de la région. La durée moyenne des séjours en hébergements marchands est de 3,6 nuits, elle est légèrement plus courte qu'à l'échelle de l'Île-de-France (3,9 nuits). La fréquentation des sites touristiques essonniers est majoritairement le fait d'une clientèle locale.

La difficulté d'accès du territoire en transports en commun depuis Paris peut être un frein à l'attractivité du territoire. Certaines zones sont accessibles en une heure trente voire deux heures de RER depuis Paris, un temps équivalent à un Paris-Bordeaux ou Paris-Lyon en TGV. L'Essonne peine à construire son image touristique et doit faire face à la forte concurrence de sites d'envergure nationale et internationale à proximité : Versailles, Fontainebleau ou encore Disneyland Paris.

Dans ce contexte et pour parvenir à développer l'activité touristique sur ce territoire, il est nécessaire de fédérer les acteurs locaux et de construire une stratégie commune. Cette étude a pour but de souligner les retombées économiques du tourisme dans chaque intercommunalité afin de favoriser une prise de conscience des bénéfices que peut apporter le tourisme pour faciliter la mobilisation des acteurs. Il s'agit d'appuyer le département dans sa stratégie de développement touristique auprès des acteurs locaux en soulignant le potentiel économique par intercommunalité.

La première partie du rapport explique la façon dont les territoires ont été analysés et les indicateurs retenus pour appréhender les retombées économiques du tourisme sur les territoires.

La deuxième partie du rapport se compose d'un rapide rappel des caractéristiques touristiques du territoire en comparaison avec le reste des intercommunalités étudiées afin de dégager les spécificités de chacune. Une série d'indicateurs sur l'emploi et les entreprises touristiques estime l'importance du secteur touristique dans l'économie locale. Enfin, une troisième page recense à partir d'une série de profils de visiteurs, une estimation de leurs dépenses sur le territoire. Une distinction entre les profils excursionnistes ou touristiques a été considérée. Ces trois pages sont déclinées pour chaque intercommunalité.

2 - Source : *Repères de l'activité touristique 2019* (CRT)

3 - Source : Schéma Départemental de développement du Tourisme de l'Essonne 2018-2021

Partie 1 : Méthode d'élaboration des portraits intercommunaux

Les fiches intercommunales se présentent sous la forme d'un trois pages, suivant une même grille de lecture afin de permettre les rapprochements entre les territoires.

Présentation de l'intercommunalité

Une première information en introduction de la carte « l'intercommunalité dans son environnement » touristique et culturel précise :

- la date de création de l'intercommunalité, le nombre de communes qui la constituent ainsi que le nombre d'habitants (Source : INSEE, RP 2017 (exploitation principale)),
- le siège administratif de l'intercommunalité,
- les temps de parcours entre Paris (point de référence : la place Saint-Michel) et le siège de l'intercommunalité sont indiqués tant en voiture (estimé à partir via Michelin) qu'en transports en commun (estimé à partir du site Vianavigo).

La cartographie

L'objectif de cette cartographie est de proposer un aperçu global de l'offre culturelle et touristique de l'intercommunalité. Plusieurs sources de données ont été intégrées permettant d'obtenir différents niveaux d'information concernant aussi bien les équipements publics que les privés. Les données restent néanmoins non exhaustives et pourront encore être enrichies.

Les équipements touristiques

La base de données choisie est celle constituée par l'Institut Paris Région, mise à jour annuellement. Il s'agit d'une synthèse des données issues des Comité Départementaux de Tourisme ou agence d'attractivité, du CRT, de la DRAC Île-de-France et complétée par des recherches internet. Sa dernière mise à jour date de 2019. Pour chacun des sites culturels, touristiques ou patrimoniaux, un rayonnement d'attractivité a été déterminé afin de hiérarchiser les informations sur les cartes et identifier les lieux principaux. Cet exercice se révèle souvent complexe : les données de fréquentation ne sont pas disponibles pour l'ensemble des lieux. Des arbitrages, réalisés à dire d'experts ont donc été nécessaires selon l'importance du site en termes de notoriété et selon sa fréquentation.

Quatre niveaux de rayonnement ont été déterminés à l'échelle du site touristique :

- *le rayonnement de proximité*, très local, à l'échelle de l'intercommunalité ; les fréquentations annuelles quand elles sont connues sont estimées à moins de 20 000 visiteurs,
- *le rayonnement intermédiaire*, étendu à l'échelle du bassin de vie et qui peut parfois concerner les intercommunalités voisines, voire le département ; la fréquentation estimées est de 20 000 et 100 000 visiteurs par site,
- *le rayonnement majeur* pour les sites d'échelle régionale dont l'estimation des fréquentations est de 100 000 à 500 000 visiteurs,
- *le rayonnement national*, voire international pour les sites dont les fréquentations estimées sont au-delà des 500 000 visiteurs par an.

Ces niveaux de rayonnement sont importants à prendre en compte car les sites peuvent parfois avoir un rôle structurant sur les territoires et/ou susciter des flux de visiteurs importants. Les enjeux en termes d'aménagement du territoire y sont donc fortement liés.

Le tourisme de nature et les circulations douces

Le tourisme de nature (ou tourisme vert), devient une source d'attractivité pour un public d'excursionniste ou touristique de court séjour (souvent de week-end). Cette offre est de plus en plus plébiscitée par une clientèle urbaine en recherche de calme et de nature mais aussi par des visiteurs qui concilient activité sportive de pleine nature et découverte de territoires (tourisme sportif). Par

ailleurs, la prise de conscience générale sur les enjeux écologiques propre à l'activité touristique oriente les comportements de visite vers des loisirs de proximité à empreinte carbone réduite.

Les composantes d'un tourisme vert peuvent se retrouver dans les items suivants :

- *les parcs naturels régionaux*,
- *les jardins remarquables* : label d'Etat accordé pour 5 ans qui vise à reconnaître et valoriser des parcs et jardins ouverts au public⁴,
- *les équipements sportifs de nature* : golfs et centres équestres du territoire, parcours santé et mur d'escalade (données du Ministère chargé des sports, mise en forme par l'Institut Régional de Développement du Sport (IRDS), 2017)
- *le tourisme fluvial et de baignade* : ports, escales et haltes fluviales (données d'Haropa, Ports de Paris Seine Normandie, Voies navigables de France, 2014) et Les spots de baignade en plein air (données de l'IRDS, mises à jour en juin 2020),
- *les sentiers de promenade ou de randonnée* (donnée de l'Institut Paris Region, 2013),
- *les aménagements cyclables* : tous types d'aménagements linéaires dédiés à la circulation cycliste se trouvant sur ou hors chaussée : pistes cyclables, bandes cyclables, couloirs de bus ouverts aux cyclistes, voies vertes, chemins mixtes (données de l'OSM, Région ÎdF et L'Institut Paris Region, 2019).

L'accessibilité : les temps de parcours piéton depuis les gares

L'estimation du temps de parcours piéton depuis les stations ferroviaires (Transilien, RER, Métro et tramway) résulte d'un calcul réalisé par l'Institut Paris Région à l'aide de l'outil Network Analyst (extension d'ArcGis Desktop d'ESRI). Deux périmètres d'accessibilité autour des gares ont été dessinés. Un premier identifie les sites accessibles en moins de 15 minutes à pied depuis la gare et un second les sites accessibles en 20 minutes à pied.

Diagnostic et positionnement de l'offre culturelle et touristique intercommunale

Le graphique en radar de l'offre culturelle, touristique et patrimoniale à l'échelle intercommunale a été réalisé à partir d'indicateurs calculés à l'Institut Paris Région. Il permet de comparer l'offre culturelle de l'intercommunalité à la moyenne des EPCI du département de l'Essonne, selon différents items. Ainsi, tous les indicateurs ont été calculés en rapportant les données à la moyenne des résultats des EPCI de L'Essonne. Le résultat obtenu reflète donc un écart à la moyenne. Le détail des indicateurs et leurs sources sont détaillés ci-dessous.

Les loisirs

- *Les lieux de spectacle* : nombre de salles de spectacle dans l'intercommunalité, données d'Arcadi Île-de-France, Drac Île-de-France, Institut Paris Region, 2017
- *Savoir-faire local* : producteurs, artisans d'art et savoir-faire essonniers, données d'Essonne Tourisme, 2020
- *Musée de France et centre d'art* : somme des musées labellisés « Musée de France » et centres d'art conventionnés dans l'intercommunalité, données de la Drac Île-de-France, Institut Paris Region, 2017

Le patrimoine

- *Sites touristiques* : nombre de sites touristiques (patrimoine, loisirs, musées...) ouverts au public dans l'intercommunalité, données de l'Institut Paris Region, 2019
- *Monument historique* : nombre de monuments historiques classés ou inscrits dans l'intercommunalité ; données de la DRAC Île-de-France, Atlas des patrimoines, 2017

4 - <https://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Ile-de-France/Patrimoines-Architecture/Monuments-Historiques/Label-Jardin-remarquable-en-Ile-de-France>

- *Site patrimonial remarquable* : part de l'intercommunalité protégée par un site patrimonial remarquable (surface territoire protégé/surface intercommunalité), données de la DRAC Île-de-France, Atlas des patrimoines, 2020.

Le tourisme vert

- *Sentier de promenade ou de randonnée* : nombre de kilomètres d'itinéraires de randonnée dans l'intercommunalité, données Essonne Tourisme, 2020.
- *Voie cyclable* : nombre de kilomètres de pistes cyclables dans l'intercommunalité, données Institut Paris Region, 2019
- *Site paysager* : part du territoire de l'intercommunalité inscrit ou classé en site paysager (surface site/surface intercommunalité), données DRAC Île-de-France, Atlas des patrimoines, 2017.

L'accueil

- *Lieu de séminaire* : nombre de lieux de séminaire, données Essonne tourisme, 2020
- *Restaurant traditionnel* : nombre de restaurants dits traditionnels (autres que ceux qui proposent de la restauration rapide), données Altares, 2018
- *Chambres d'hôtes, gîtes et hébergements insolites* : en nombre de lits, données Essonne Tourisme, 2020

Les données d'hébergements touristiques suivantes sont issues de la base de données de l'INSEE sur la capacité des communes en hébergements touristiques pour l'année 2020. Elle est réalisée en partenariat avec les CRT et la DGE.

- *Hôtel* : Les informations relatives à la capacité hôtelière sont fournies en nombre de chambres. Afin que les hébergements touristiques soient comparables, il est nécessaire de les convertir en unité commune : le lit. Pour cela, un coefficient de pondération est appliqué aux hôtels dont l'unité est fournie en nombre de chambres.
Le coefficient de pondération appliqué est : nombre de chambres x 2
Les coefficients de pondération utilisés ici sont issus d'une note de calcul du ministère de l'économie et des finances relative à la densité d'hébergements touristiques d'une zone géographique d'intervention d'un office de tourisme⁵
- *Résidence de tourisme* : nombre de lits disponibles en résidence de tourisme par intercommunalité,
- *Camping* : nombre d'emplacements de camping dans l'intercommunalité.

Statistiques des emplois et établissements touristiques

La partie statistique de l'étude s'appuie sur des données ACOSS de la période 2007-2019. Dans cette étude, le champ de l'emploi dédié au tourisme comprend les emplois directement liés au tourisme local et ceux relevant d'activités touristiques implantées dans la région sans pour autant être toujours liés à la présence de touristes.

5 - <http://www.udotsi-nord.fr/wp-content/uploads/2014/08/Tableau-calcul-de-la-densite-hebergements-touristiques.pdf>

Les codes NAF retenus sont les suivants, classés en cinq grands secteurs d'activités.

49.39A	Transports routiers réguliers de voyageurs	Transport
49.39B	Autres transports routiers de voyageurs	
4932.Z	Transports de voyageurs par taxis	
5030Z	Transports fluviaux de passagers	
55.10Z	Hôtels et hébergement similaire	Hôtel et hébergements
55.20Z	Hébergement touristique et autre hébergement de courte durée	
55.30Z	Terrains de camping et parcs pour caravanes ou véhicules de loisirs	
55.90Z	Autres hébergements	
56.10A	Restauration traditionnelle	Restauration
79.11Z	Activités des agences de voyage	Voyage
79.12Z	Activités des voyagistes	
82.30Z	Organisation de foires, salons professionnels et congrès	Affaires
91.02Z	Gestion des musées	Culture & loisirs
91.03Z	Gestion des sites et monuments historiques et des attractions touristiques similaires	
91.04Z	Gestion des jardins botaniques et zoologiques et des réserves naturelles	
93.21Z	Activités des parcs d'attractions et parcs à thèmes	

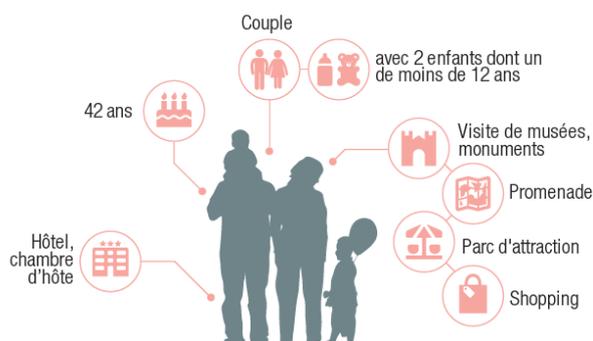
A partir de ces données et de ces catégories ont été calculés le nombre d'établissements et d'emplois par NAF et par secteurs ainsi que l'évolution du nombre d'établissements et d'emplois totaux de 2007 à 2019. Enfin, en comparaison avec les données disponibles pour l'ensemble de l'Essonne, il a été possible d'établir la proportion représentée par les établissements et les emplois d'une intercommunalité, par rapport à l'ensemble des établissements et emplois touristiques essonniers.

Élaboration des profils des visiteurs

Afin de proposer une estimation des dépenses réalisées au sein d'une intercommunalité, des profils de visiteurs type ont été identifiés comme touristes ou excursionnistes du département. Issus des profils identifiés dans l'observatoire de l'activité touristique en Île-de-France du Comité Régional du Tourisme Paris Region⁶ et du diagnostic préalable à l'élaboration du Schéma Départemental de développement du Tourisme de l'Essonne 2018-2021, quatre profils ont été retenus : les touristes venus en famille, les jeunes, les seniors et les touristes d'affaires. La clientèle internationale étant marginale dans les chiffres de fréquentation du département, elle n'a pas été considérée. Ces profils ont été ajustés et précisés en association avec Essonne Tourisme.

⁶ Repères de l'activité touristique 2019 pour le profil senior

Famille



Le profil famille

La famille est considérée comme un couple avec deux enfants pour lesquels les activités privilégiées seront la visite de musées et de monuments, la promenade, les activités en lien avec les parcs d'attraction et le shopping.

Concernant l'hébergement marchand, les familles qui se rendront sur le territoire essonnien, iront plus volontiers à l'hôtel, dans un hébergement de type insolite ou encore en gîte.

Jeune



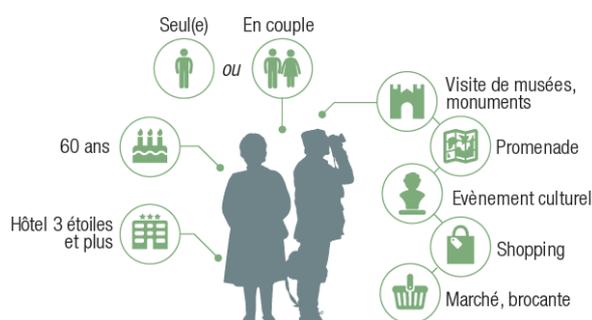
Le profil jeune

Le jeune est un visiteur qui vient majoritairement seul, parfois en couple (respectivement 40 % et 20 % pour les données régionales).

Les activités privilégiées sont la visite de musées et de monuments mais surtout pour la partie sud du territoire la promenade ou des activités sportives en extérieures.

Pour son hébergement, il se rend en hébergement de type non marchand (en famille, chez des amis). Dans le cas contraire, le camping, l'hôtel, le meublé touristique ou encore la chambre d'hôtes sont majoritairement choisis.

Senior



Le profil senior

Les seniors voyagent en couple, et favorisent, pour leurs activités, les visites de musées et de monuments. Des sorties et événements culturels (opéra, théâtre, festivals...) peuvent motiver leur séjour.

Pour leur hébergement, les seniors privilégieront le confort avec de l'hôtellerie classée ou la chambre d'hôtes haut de gamme.

Touriste d'affaires



Le profil affaire

Le touriste d'affaires qui passerait au moins une nuit sur le territoire logera dans un hébergement marchand de type hôtel classé ou meublé touristique. Il est fréquent pour cette clientèle qu'elle passe ses journées (et parfois ses nuits) sur un lieu de séminaire retenu par son employeur.

Ce visiteur dispose de peu de temps pour profiter des activités à proximité. Quand cela est possible, il privilégiera la visite de monuments et de musées ainsi que la promenade en ville. Lorsque des activités spécifiquement dédiées aux entreprises et aux séminaires sont proposées sur l'intercommunalité, le touriste d'affaires en bénéficie.

Estimation des dépenses

Afin de donner une estimation des dépenses potentielles par intercommunalité, il a été choisi d'élaborer par profil, une fourchette de dépenses, en considérant en fonction de l'offre, les choix les plus chers et les moins chers qu'un profil pouvait effectuer. La dépense moyenne a été calculée dans la fourchette élaborée. Elle est représentée par les barres de couleur sur les graphiques. Il convient de signaler que les résultats sont calculés en fonction du nombre de personnes comprises dans les profils. Ainsi pour la famille, les dépenses affichées sont pour le groupe constitué de 4 personnes.

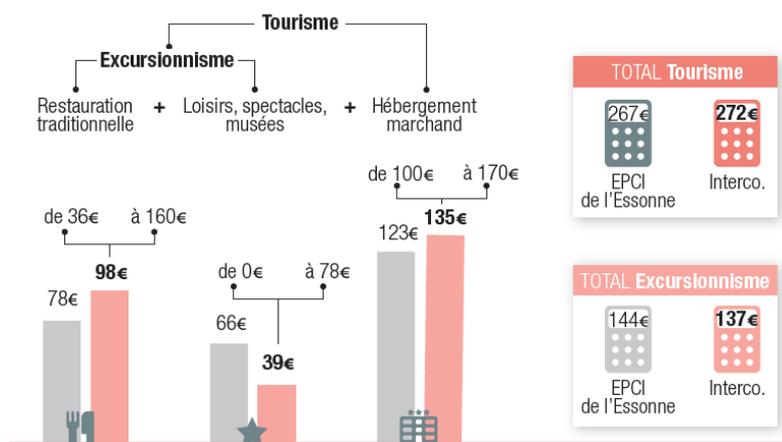
Pour l'estimation des fourchettes de dépenses, les tarifs ont été trouvés en croisant les informations du site Essonne Tourisme et du site TripAdvisor. Dans la mesure du possible, les tarifs exacts des activités et visites ont été sélectionnés. Pour la restauration, les tarifs précis des menus et menus enfants ont été considérés. Concernant les hébergements, nous avons effectué un benchmark de l'offre disponible, nous appuyant sur les indications du site essonne-tourisme.fr et de trivago.fr.

- **Pour les restaurants**, les menus enfants ont été pris en compte pour les familles. Pour le profil jeune, la fourchette basse retenue est systématiquement 0€ car il a été considéré qu'il ne consommait pas nécessairement de repas au restaurant. Les jeunes ont des budgets plus restreints que pour les autres profils. Il convient de noter que le type de restaurants considérés n'intègre pas les snacks et autres restaurations rapides. Les gammes de restaurant choisies correspondent à celles indiquées sur le site essonne-tourisme.fr.
- **Pour les loisirs**, les loisirs sports nature comme la randonnée n'ont pas été retenus car d'emblée gratuits. Dans les intercommunalités où des sites culturels sont gratuits, la fourchette basse retenue est de 0€. Si aucune activité de type séminaire d'entreprise n'est proposée sur le territoire, il a été considéré que les touristes d'affaires n'avaient pas de dépenses de loisirs.
- **Pour les hébergements**, les tarifs considérés correspondent aux profils établis grâce aux indicateurs du CRT. Lorsqu'une catégorie d'hébergement indiquée pour chaque profil (hôtels, gîtes, chambres d'hôte) n'est pas disponible sur l'intercommunalité, seules les autres catégories ont été considérées.

Pour permettre une comparaison des dépenses par profil selon les intercommunalités, la dépense moyenne sur l'ensemble des intercommunalités a été calculée et figure en gris sur les graphiques de dépenses par profil.

Afin de valoriser le profil excursionniste très représenté dans l'ensemble des intercommunalités et qui représente un potentiel de développement important vu la proximité parisienne, deux totaux de dépenses par profil ont été calculés : celui des dépenses effectuées par des touristes – c'est-à-dire

incluant une nuit en hébergement payant sur le territoire de l'intercommunalité, et celui des dépenses effectuées par des excursionnistes, qui ne passent qu'une journée sur le territoire, sans hébergement. Pour chaque total apparaît en comparaison le total des dépenses moyennes de l'ensemble des EPCI de l'Essonne.



Partie 2 : Les fiches intercommunales

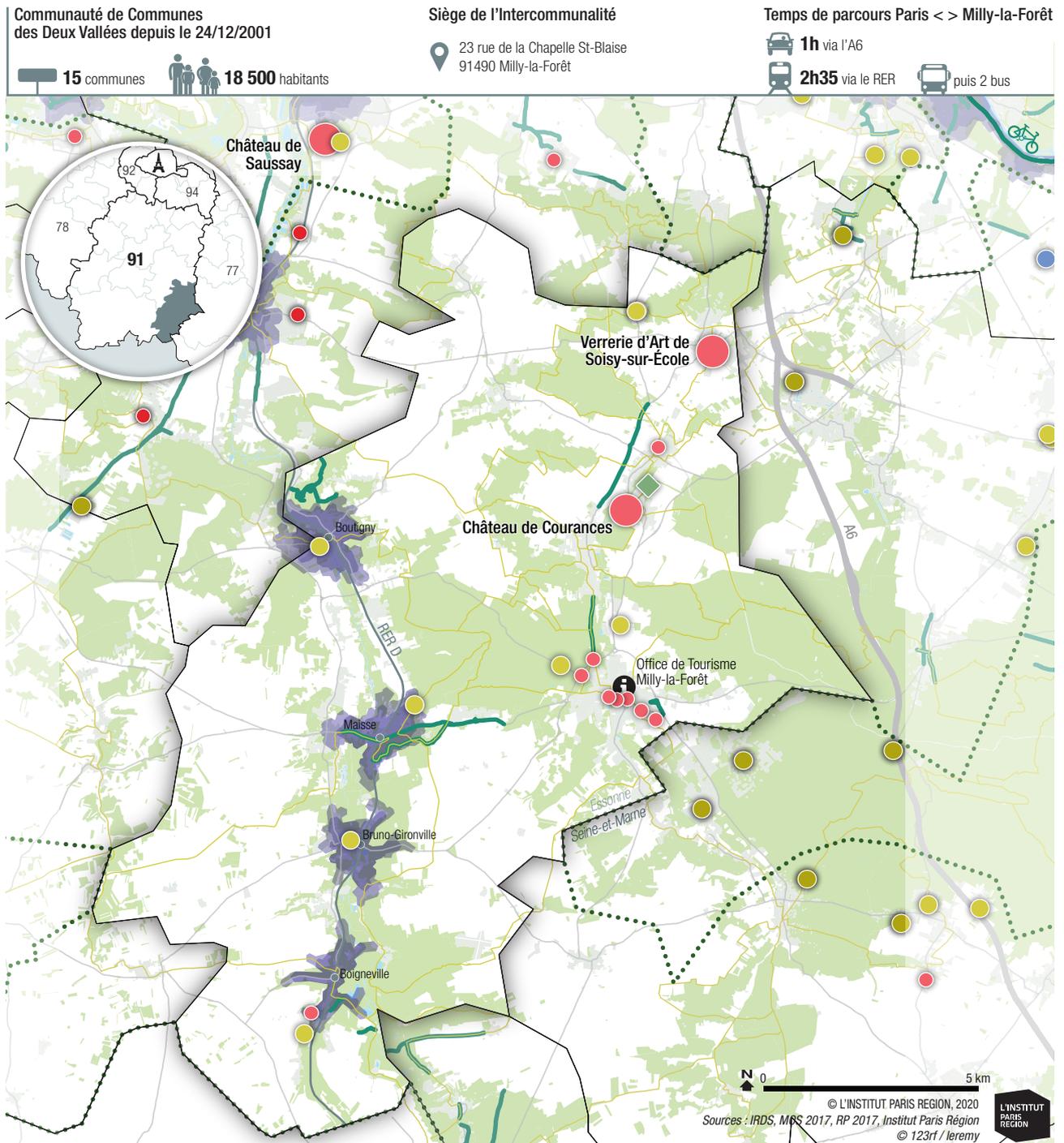
Les fiches intercommunales sont proposées sous la forme de trois pages et présentées suivant une même grille de lecture. Ce parti pris étant destiné à permettre le rapprochement entre les territoires. Seules les intercommunalités dont le siège administratif se situe en Essonne ont été retenues.

Il s'agit des intercommunalités suivantes :

- Les Deux Vallées
- Cœur d'Essonne Agglomération
- Communauté Paris-Saclay
- Dourdannais en Hurepoix
- Entre Juine et Renarde
- Grand Paris Sud Seine Essonne Sénart
- L'Étampois Sud Essonne
- Pays de Limours
- Val d'Essonne
- Val d'Yerres Val de Seine

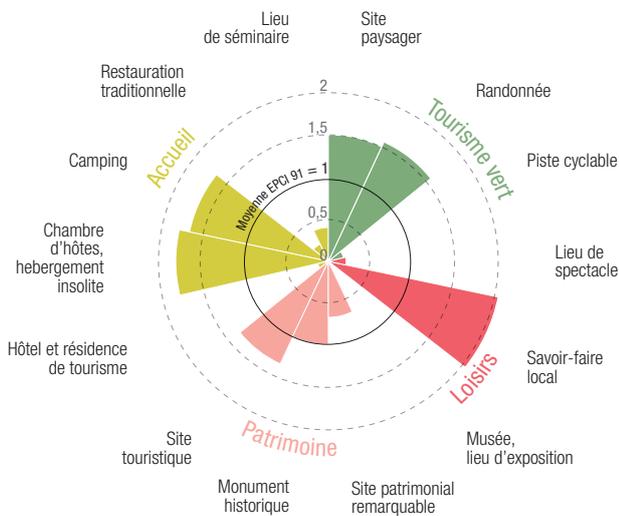
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES DEUX VALLÉES

• L'INTERCOMMUNALITÉ DANS SON ENVIRONNEMENT



<p>Équipement touristique de rayonnement :</p> <ul style="list-style-type: none"> national et international majeur intermédiaire proximité <p>Accueil</p> <ul style="list-style-type: none"> Office de Tourisme 	<p>Tourisme de nature</p> <ul style="list-style-type: none"> Jardin remarquable Équipement sportif de nature (Golf, équipement équestre) Tourisme fluvial et de baignade 	<p>Accessibilité</p> <ul style="list-style-type: none"> Réseau routier Réseau ferré et gare <p>Périmètre accessible à pieds depuis la gare</p> <ul style="list-style-type: none"> en 15 min en 20 min 	<p>Circulation douce</p> <ul style="list-style-type: none"> Aménagement cyclable Projet de véloroute Itinéraire de randonnées <p>Parc Naturel Régional</p> <ul style="list-style-type: none"> Limite du PNR 	<p>Occupation du sol</p> <ul style="list-style-type: none"> Urbain Bois et forêts Espace agricole Eau <p>Limites administratives</p> <ul style="list-style-type: none"> Départementale Intercommunale
--	--	--	---	---

• DIAGNOSTIC ET POSITIONNEMENT DE L'OFFRE INTERCOMMUNALE



Aide à la lecture

Lorsque le score est supérieur à 1 et dépasse la moyenne, l'EPCI est mieux noté que la moyenne des intercommunalités du département ; lorsque le score est inférieur à 1, il est moins bien noté.

Ex : lorsque le curseur est sur le 2^{ème} échelon, l'intercommunalité est deux fois plus dotée que les EPCI Essonnien, trois fois plus lorsqu'il est sur le 3^{ème}, etc

Située dans le sud de l'Essonne, l'intercommunalité Deux Vallées est traversée du nord au sud par les vallées de l'Essonne et de l'École et est desservie par le RER D. Elle s'inscrit entièrement dans le parc naturel régional (PNR) du Gâtinais français. Le patrimoine bâti des Deux Vallées est fortement lié à l'histoire du Gâtinais français et à la ruralité.

Des monuments célèbres caractérisent l'intercommunalité comme le château de Courances (21 000 visiteurs en 2019) et son parc qui bénéficie du label « jardin remarquable ».

Au nord, la verrerie d'art de Soisy-sur-École (près de 54 000 visiteurs en 2019) existe depuis 1978. L'atelier a reçu le label « entreprise du patrimoine vivant » (EPV). Au cœur de la communauté de communes, Milly-la-Forêt imprime le territoire d'une forte marque identitaire, par son caractère et par les sites qui la composent, tels que Le Cyclop, la chapelle Saint-Blaise et la maison de Jean Cocteau (14 000 visiteurs en 2017).

Actuellement, l'offre locale pour l'accueil des visiteurs repose majoritairement sur le camping, la chambre d'hôtes et l'hébergement insolite. Son offre est nettement supérieure (une fois et demi) à l'ensemble des EPCI du département pour ces formes d'hébergement mais est quasi inexistante en lit hôtelier.

Les sites touristiques quant à eux sont nombreux dans l'EPCI, près du double par rapport aux EPCI Essonnien. Les savoir-faire locaux semblent également être un atout important du territoire.

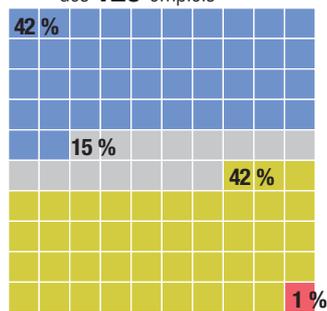
Le tourisme vert repose essentiellement sur les sites paysagers et chemins de randonnées, l'activité cyclable est peu développée.

Pour aller plus loin :

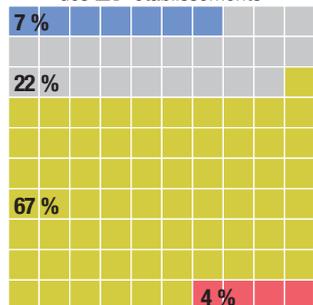
- Atlas intercommunal de l'offre touristique, Essonne Tourisme - Essonne le Département
- Atlas culturel de la grande couronne, 2018 - L'Institut Paris Region

• ENTREPRISES ET EMPLOIS TOURISTIQUES

Répartition par secteur des **120** emplois



Répartition par secteur des **27** établissements



Grands secteurs

- Transports
- Hébergements touristiques
- Restauration
- Culture et loisirs
- Agence de voyage
- Organisation de congrès et séminaires

Évolution du nombre d'emplois et d'établissements touristiques entre 2007 et 2019



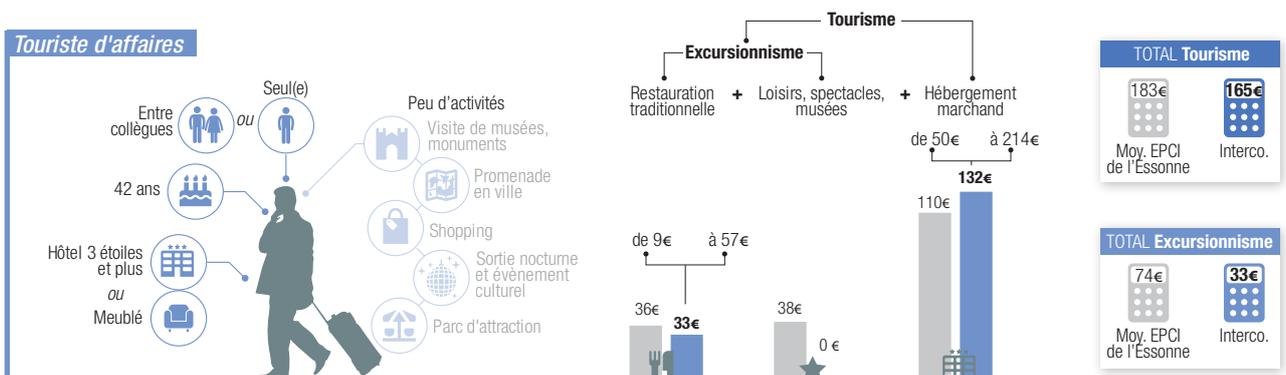
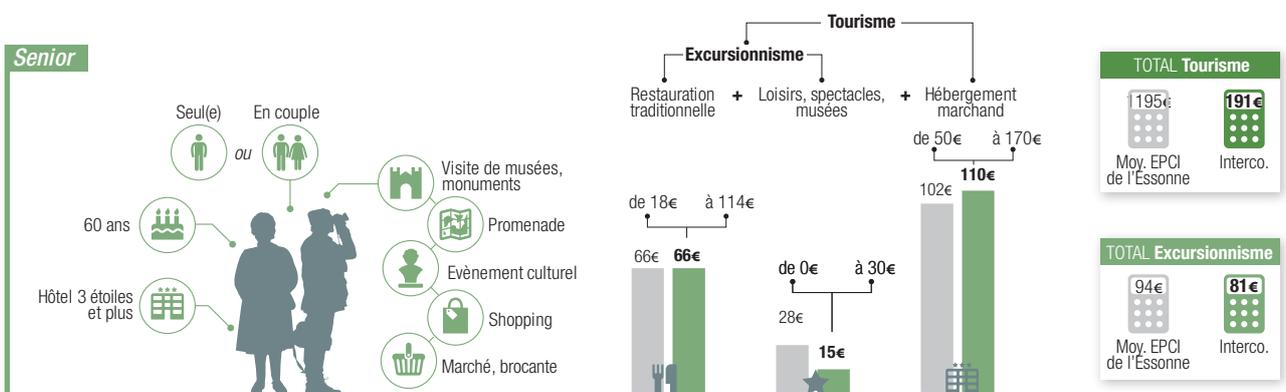
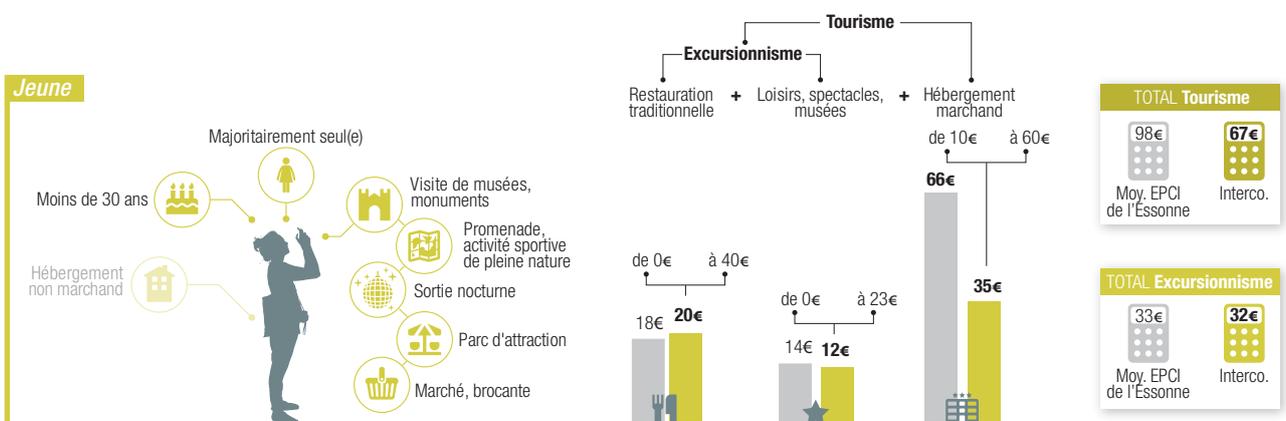
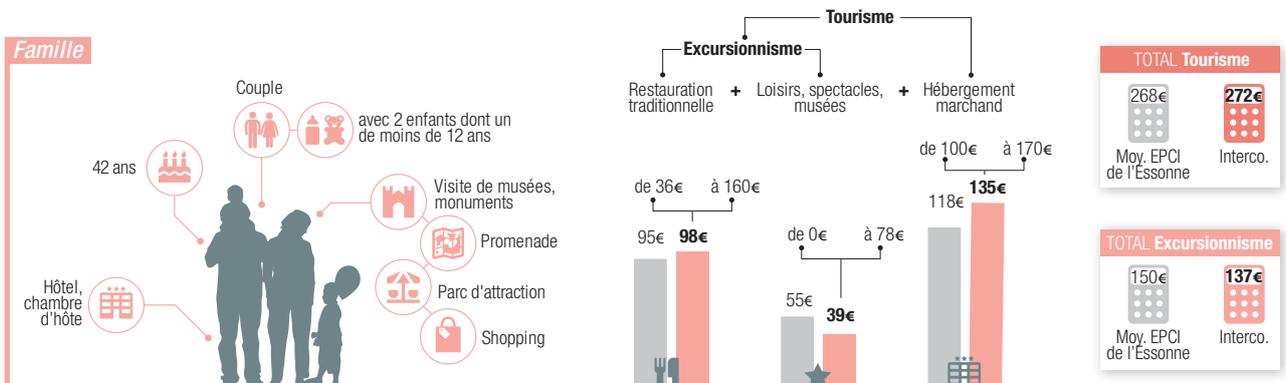
En 2019, l'activité touristique en Essonne représente plus de **1 200 établissements** et près de **16 000 emplois**. La part de l'activité touristique de l'intercommunalité est de **2,2% des établissements** (27) et de **0,8%** pour **l'emploi** (120).

Source : Acoess 2007-2019

• POTENTIEL DE DÉPENSES SELON LE PROFIL TOURISTIQUE

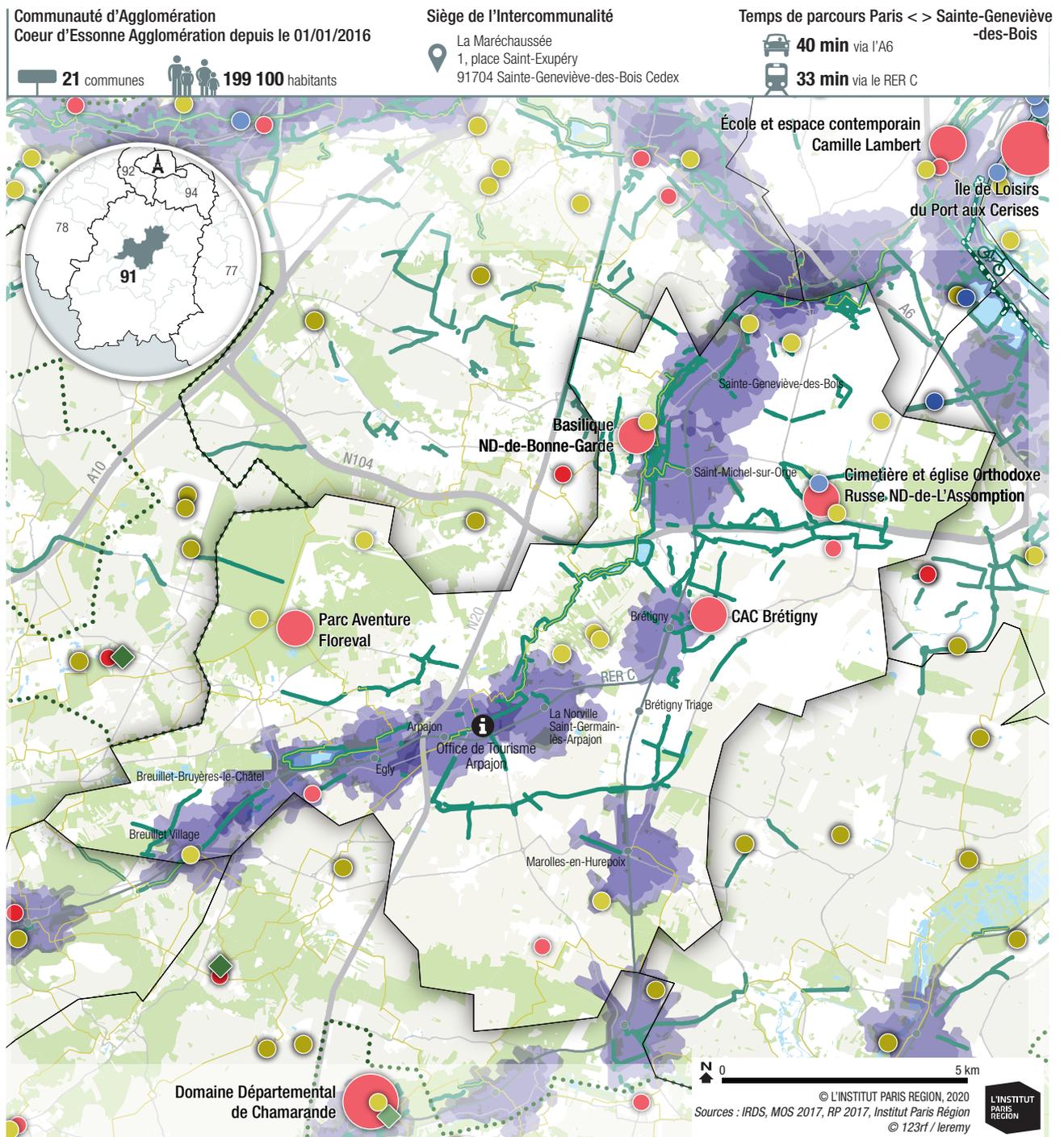
Profil touristique

Dépenses potentielles par profil et par séjour



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION COEUR D'ESSONNE

• L'INTERCOMMUNALITÉ DANS SON ENVIRONNEMENT

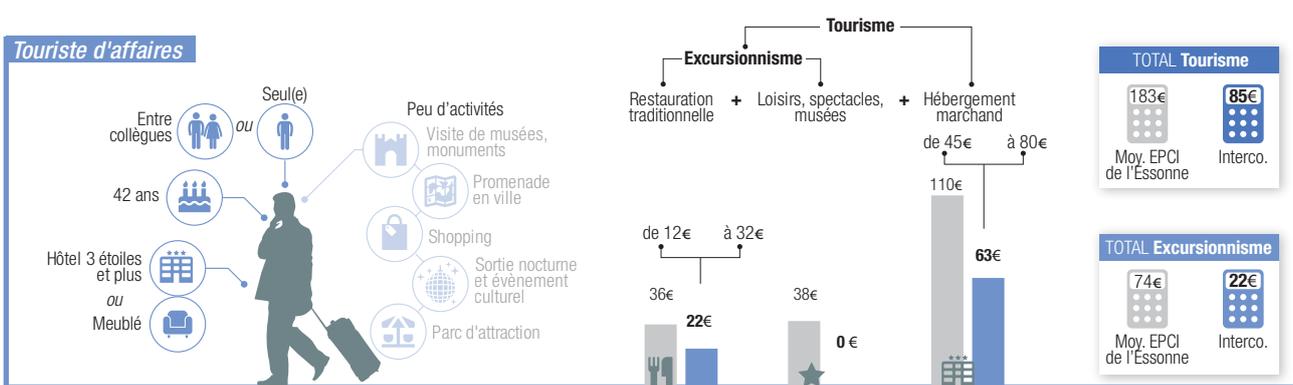
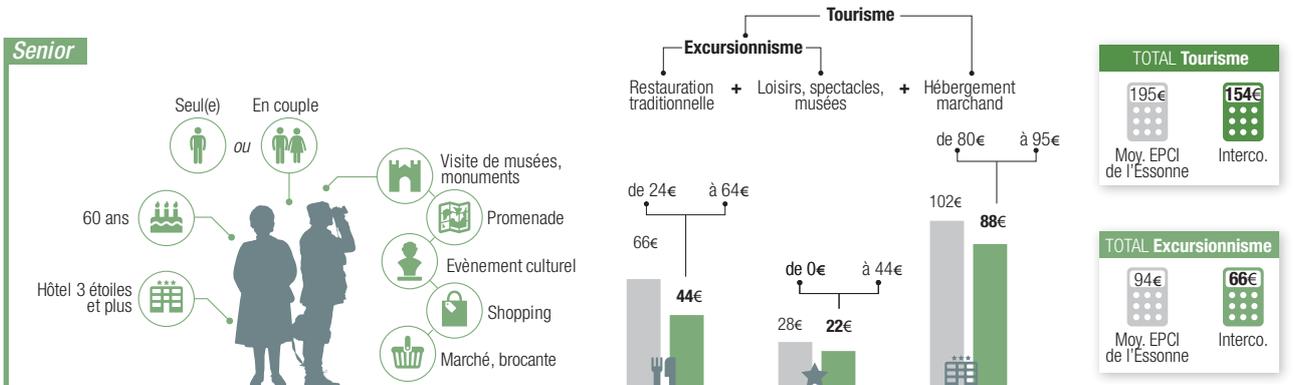
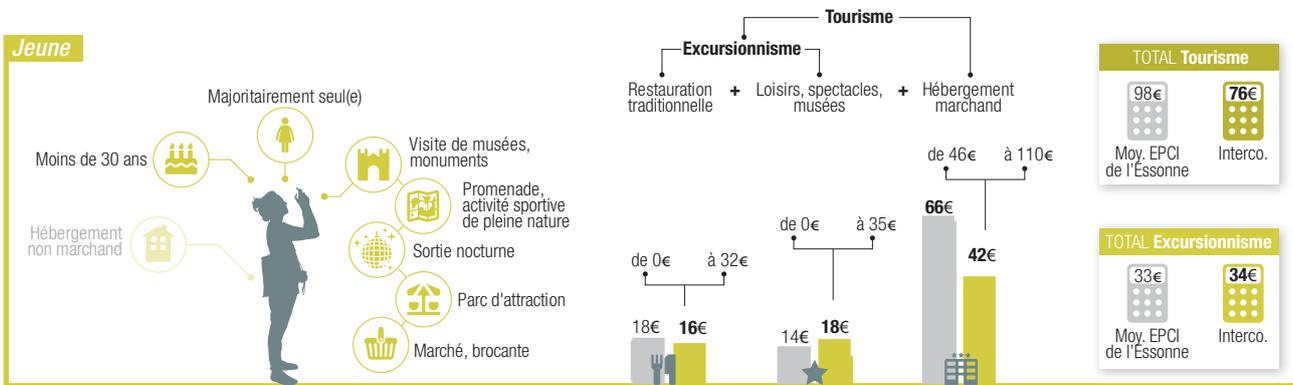
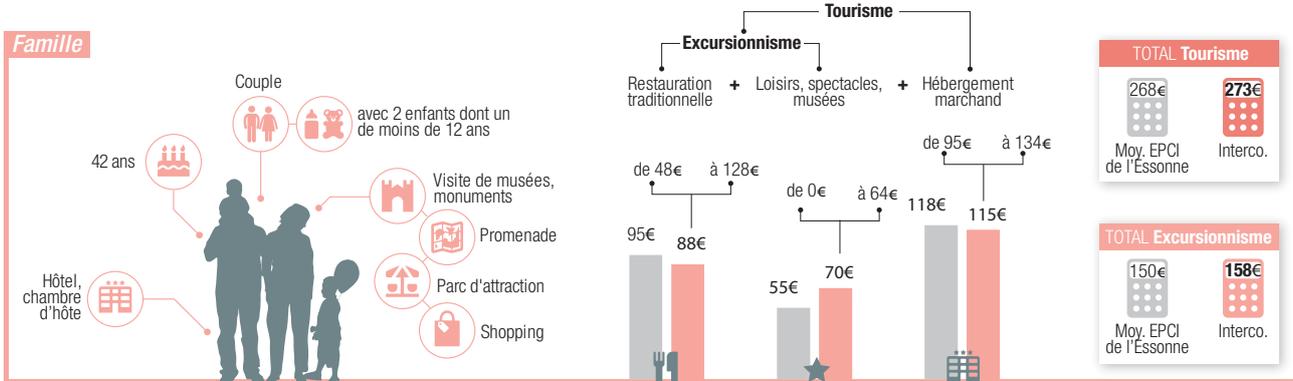


Équipement touristique de rayonnement :	Tourisme de nature	Accessibilité	Circulation douce	Occupation du sol
<ul style="list-style-type: none"> national et international majeur intermédiaire proximité 	<ul style="list-style-type: none"> Jardin remarquable Équipement sportif de nature (Golf, équipement équestre) Tourisme fluvial et de baignade 	<ul style="list-style-type: none"> Réseau routier Réseau ferré et gare Périmètre accessible à pieds depuis la gare <ul style="list-style-type: none"> en 15 min en 20 min 	<ul style="list-style-type: none"> Aménagement cyclable Projet de véloroute Itinéraire de randonnées 	<ul style="list-style-type: none"> Urbain Bois et forêts Espace agricole Eau
Accueil <ul style="list-style-type: none"> Office de Tourisme 			Parc Naturel Régional <ul style="list-style-type: none"> Limite du PNR 	Limites administratives <ul style="list-style-type: none"> Départementale Intercommunale

• POTENTIEL DE DÉPENSES SELON LE PROFIL TOURISTIQUE

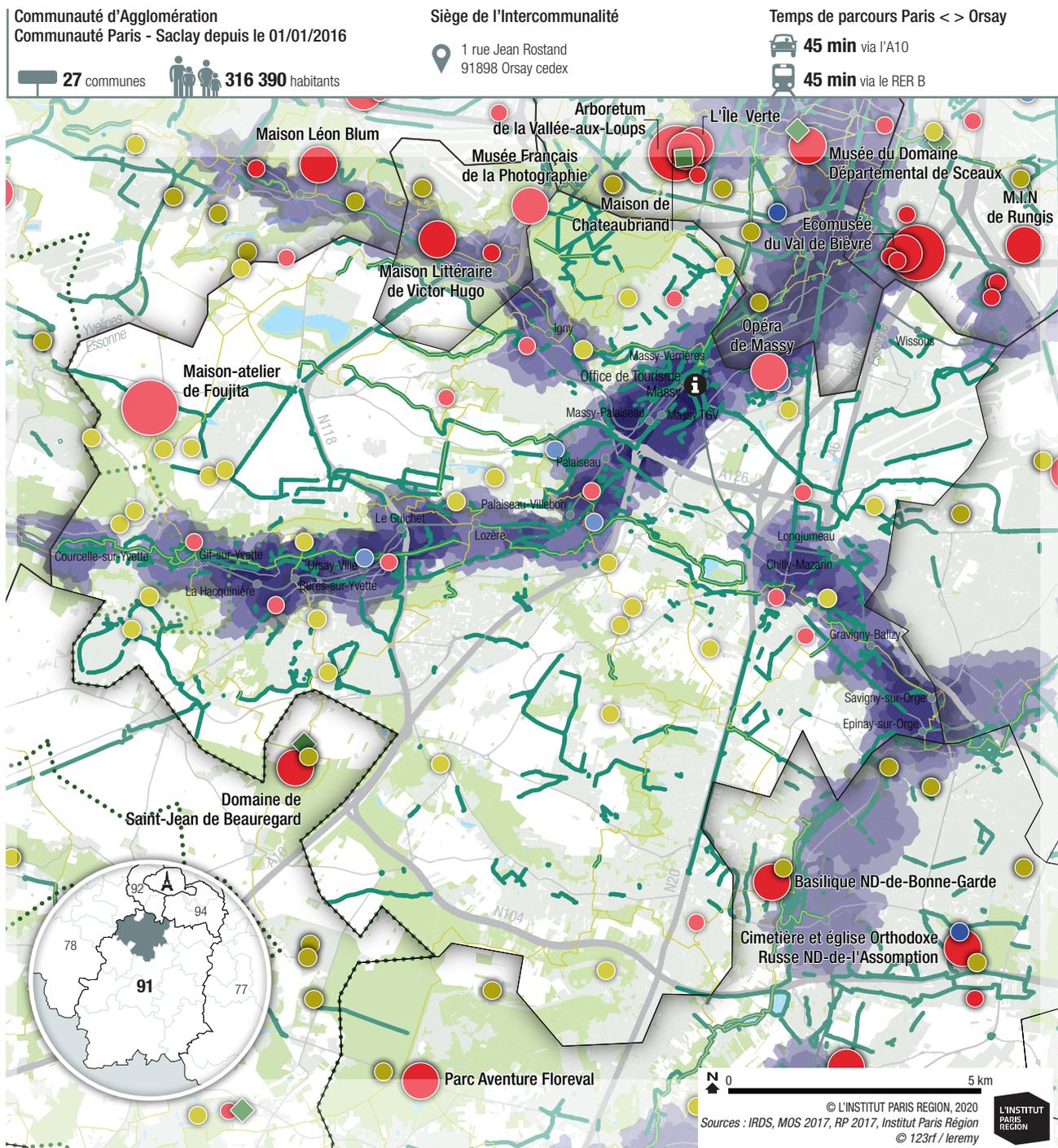
Profil touristique

Dépenses potentielles par profil et par séjour



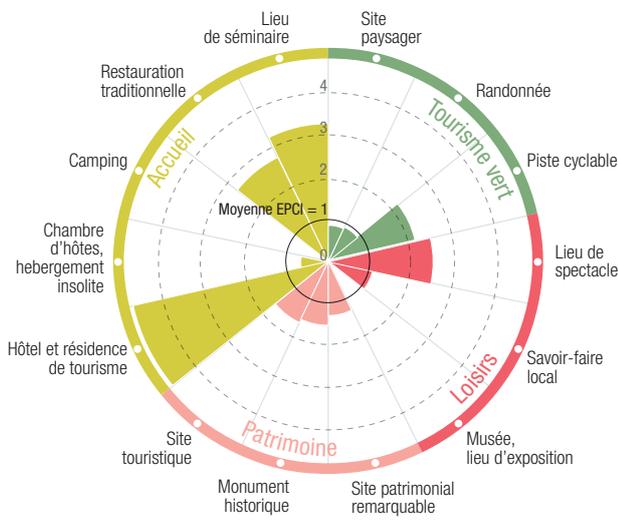
COMMUNAUTÉ DE D'AGGLOMÉRATION PARIS SACLAY

• L'INTERCOMMUNALITÉ DANS SON ENVIRONNEMENT



<p>Équipement touristique de rayonnement :</p> <ul style="list-style-type: none"> national et international majeur intermédiaire proximité <p>Accueil Office de Tourisme</p>	<p>Tourisme de nature</p> <ul style="list-style-type: none"> Jardin remarquable Équipement sportif de nature (Golf, équipement équestre) Tourisme fluvial et de baignade 	<p>Accessibilité</p> <ul style="list-style-type: none"> Réseau routier Réseau ferré et gare <p>Périmètre accessible à pieds depuis la gare</p> <ul style="list-style-type: none"> en 15 min en 20 min 	<p>Circulation douce</p> <ul style="list-style-type: none"> Aménagement cyclable Projet de véloroute Itinéraire de randonnées <p>Parc Naturel Régional</p> <ul style="list-style-type: none"> Limite du PNR 	<p>Occupation du sol</p> <ul style="list-style-type: none"> Urbain Bois et forêts Espace agricole Eau <p>Limites administratives</p> <ul style="list-style-type: none"> Départementale Intercommunale
--	--	--	---	---

• DIAGNOSTIC ET POSITIONNEMENT DE L'OFFRE INTERCOMMUNALE



Aide à la lecture

Lorsque le score est supérieur à 1 et dépasse la moyenne, l'EPCI est mieux noté que la moyenne des intercommunalités du département ; lorsque le score est inférieur à 1, il est moins bien noté.

Ex : lorsque le curseur est sur le 2^{ème} échelon, l'intercommunalité est deux fois plus dotée que les EPCI Essonnais, trois fois plus lorsqu'il est sur le 3^{ème}, etc

Situé à 20 km de Paris, au nord-ouest du département de l'Essonne, le territoire, demeuré rural jusqu'aux années 1960 est riche de sa diversité : aux côtés des deux grandes entités agricoles préservées de Saclay et de Nozay, il accueille des zones d'activités parmi les plus importantes de la région (Massy, Courtaboeuf). Une exceptionnelle concentration de recherche scientifique est installée sur le plateau de Saclay. Le territoire allie ruralité et urbanité avec plusieurs villages insérés dans un cadre préservé, qui côtoient des espaces urbains denses et structurés le long de l'Yvette et du RER B et de chaque côté de la nationale 20.

L'installation régulière de nouvelles écoles ou centres de recherche donne lieu à un univers scientifique de rayonnement international. De fait le tourisme d'affaires, porté par les nombreux emplois du territoire et les publics enseignants, chercheurs et étudiants (touristes de longue durée), dispose d'une offre importante de salles de séminaire ainsi que de nombreux lieux de culture et de loisirs à l'image de la Maison-atelier Foujita (5 500 visiteurs en 2017). Pour le tourisme vert, deux itinéraires d'envergure nationale – la Véloscénie, reliant Paris au Mont Saint-Michel à vélo et le chemin de Saint-Jacques de Compostelle (« via Turonensis ») – traversent le territoire.

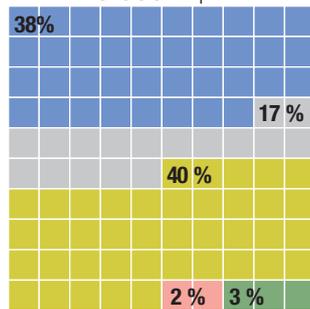
L'offre hôtelière est l'une des plus importantes de l'ensemble des EPCI tout comme l'offre de restauration et de séminaire. L'activité liée au spectacle apparaît dynamique (2,5 fois supérieur à la moyenne des EPCI essonnais), l'offre en sites touristiques et monuments historiques est 1,5 fois supérieure à la moyenne.

Pour aller plus loin :

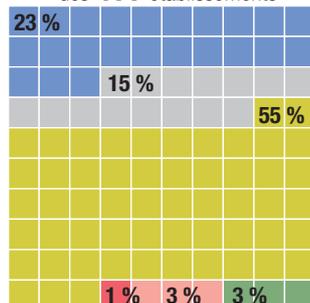
- Atlas intercommunal de l'offre touristique, Essonne Tourisme - Essonne le Département
- Atlas culturel de la grande couronne, 2018 - L'Institut Paris Region

• ENTREPRISES ET EMPLOIS TOURISTIQUES

Répartition par secteur des **3 900** emplois



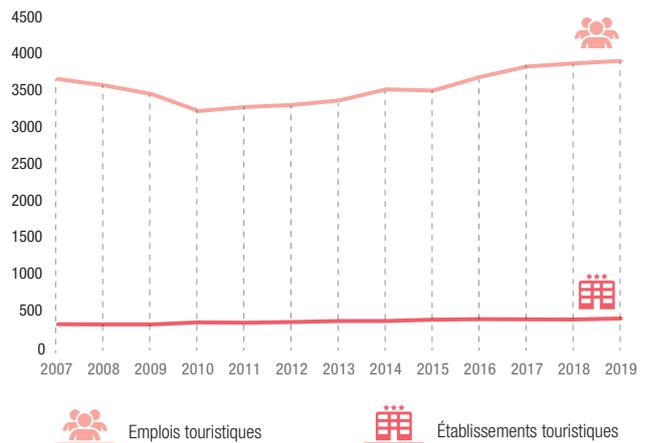
Répartition par secteur des **411** établissements



Grands secteurs

- Transports
- Hébergements touristiques
- Restauration
- Culture et loisirs
- Agence de voyage
- Organisation de congrès et séminaires

Évolution du nombre d'emplois et d'établissements touristiques entre 2007 et 2019



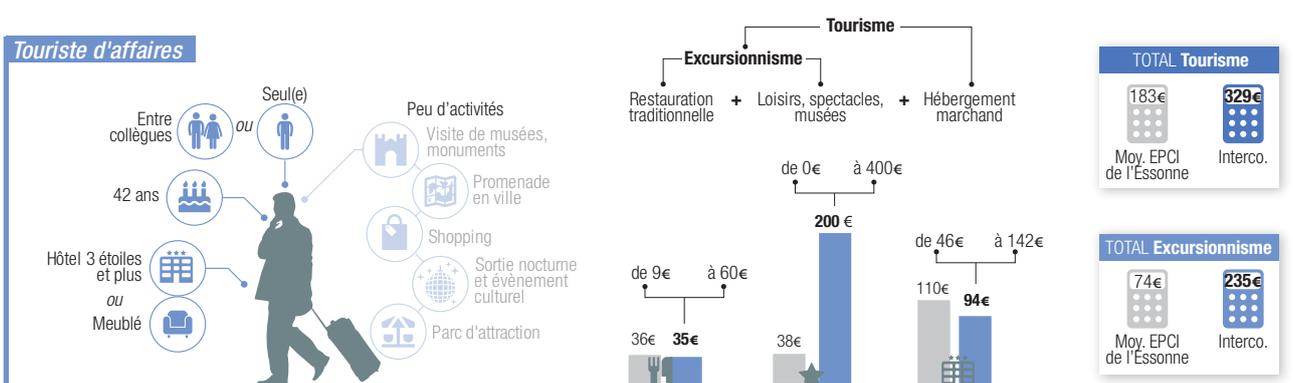
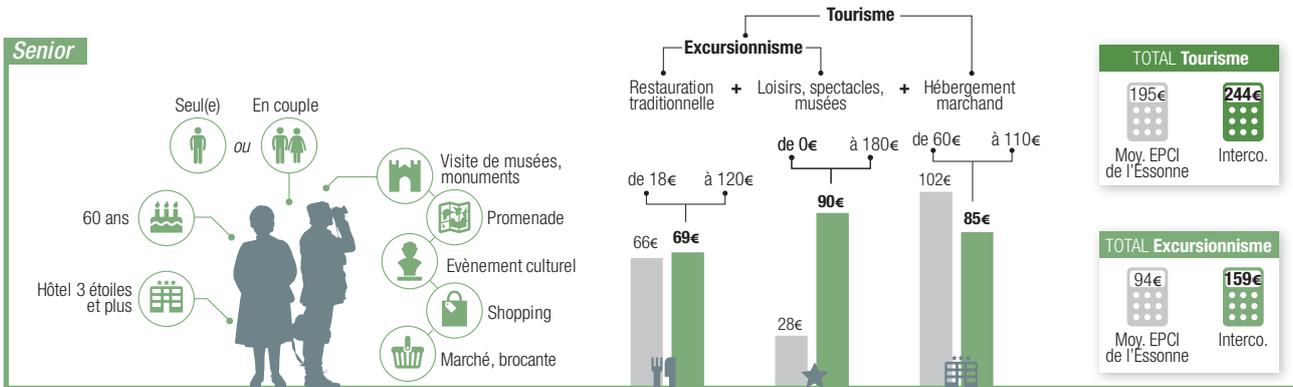
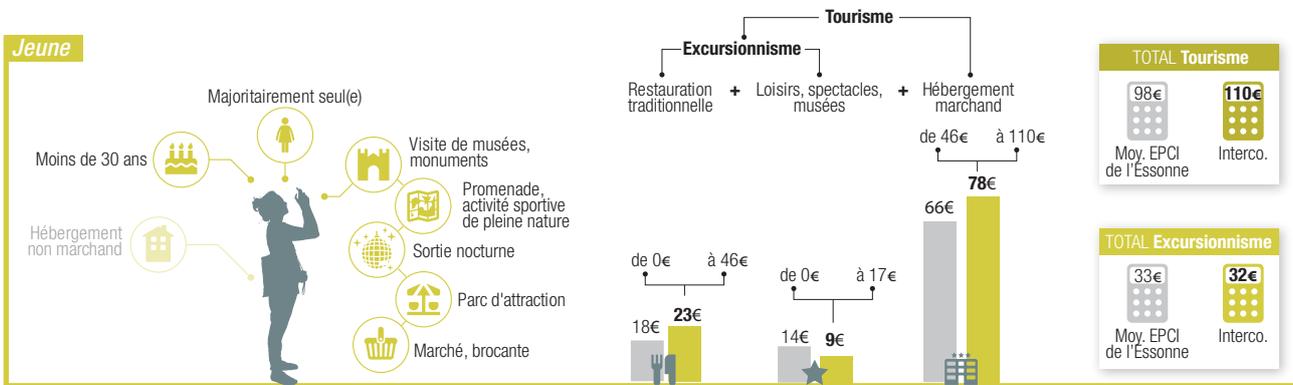
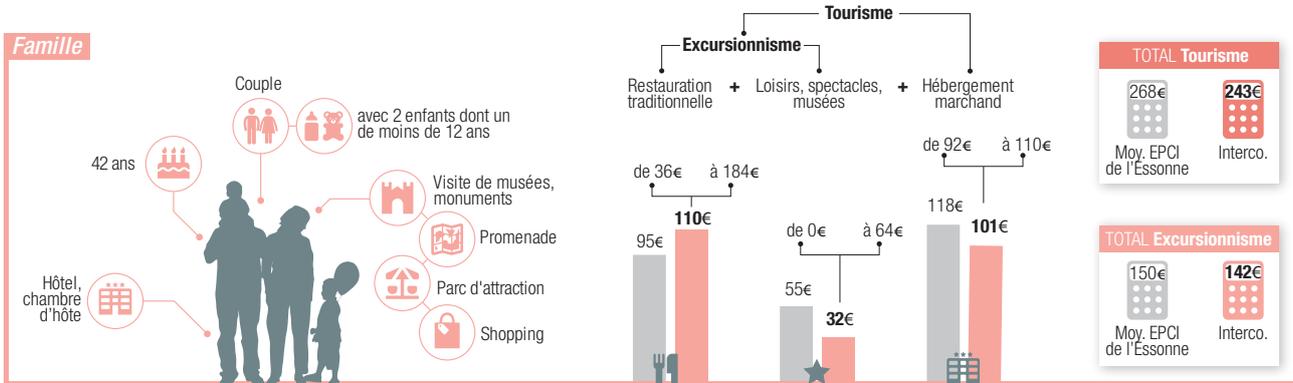
En 2019, l'activité touristique en Essonne représente plus de **1 200 établissements** et près de **16 000 emplois**. La part de l'activité touristique de l'intercommunalité est de **34%** des établissements (411) et de **24%** pour l'emploi (3 920).

Source : Acoess 2007-2019

• POTENTIEL DE DÉPENSES SELON LE PROFIL TOURISTIQUE

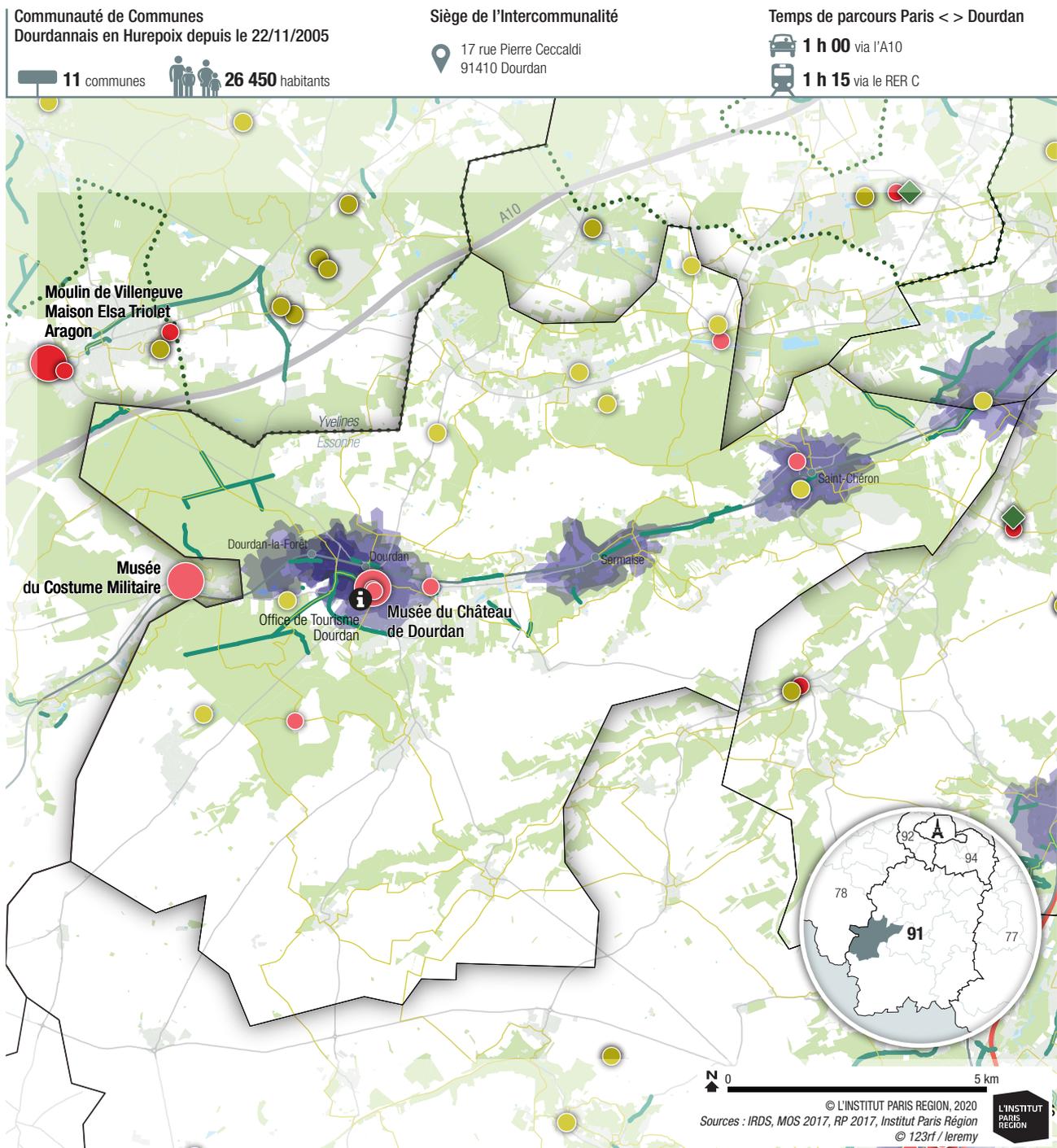
Profil touristique

Dépenses potentielles par profil et par séjour



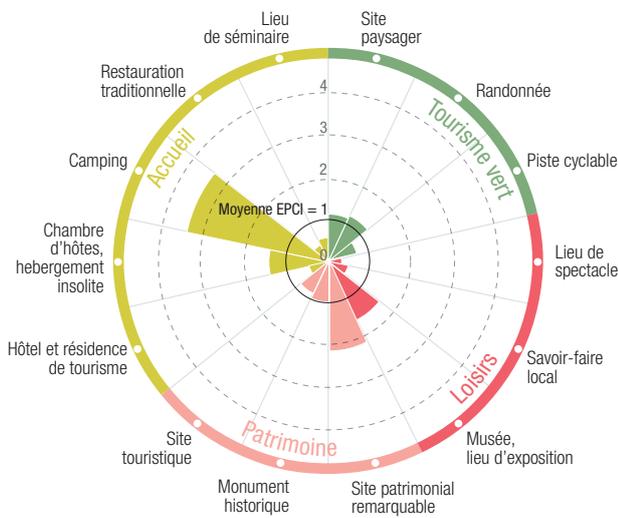
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DOURDANNAIS EN HUREPOIX

• L'INTERCOMMUNALITÉ DANS SON ENVIRONNEMENT



<p>Équipement touristique de rayonnement :</p> <ul style="list-style-type: none"> national et international majeur intermédiaire proximité <p>Accueil Office de Tourisme</p>	<p>Tourisme de nature</p> <ul style="list-style-type: none"> Jardin remarquable Équipement sportif de nature (Golf, équipement équestre) Tourisme fluvial et de baignade 	<p>Accessibilité</p> <ul style="list-style-type: none"> Réseau routier Réseau ferré et gare <p>Périmètre accessible à pieds depuis la gare</p> <ul style="list-style-type: none"> en 15 min en 20 min 	<p>Circulation douce</p> <ul style="list-style-type: none"> Aménagement cyclable Projet de véloroute Itinéraire de randonnées <p>Parc Naturel Régional</p> <ul style="list-style-type: none"> Limite du PNR 	<p>Occupation du sol</p> <ul style="list-style-type: none"> Urbain Bois et forêts Espace agricole Eau <p>Limites administratives</p> <ul style="list-style-type: none"> Départementale Intercommunale
--	--	--	---	---

• DIAGNOSTIC ET POSITIONNEMENT DE L'OFFRE INTERCOMMUNALE



Aide à la lecture

Lorsque le score est supérieur à 1 et dépasse la moyenne, l'EPCI est mieux noté que la moyenne des intercommunalités du département ; lorsque le score est inférieur à 1, il est moins bien noté.

Ex : lorsque le curseur est sur le 2^{ème} échelon, l'intercommunalité est deux fois plus dotée que les EPCI Essonnais, trois fois plus lorsqu'il est sur le 3^{ème}, etc

L'intercommunalité du Dourdannais-en-Hurepoix est plutôt rurale, à mi-chemin entre Paris et Chartres, marquée par la présence de la ville de Dourdan (10 507 habitants) qui accueille 40 % de la population intercommunale. Elle est traversée d'est en ouest par l'Orge et desservie par le RER C.

À proximité du PNR de la Haute Vallée de Chevreuse, le territoire présente de grandes qualités paysagères tant naturelles que patrimoniales : la forêt de Dourdan, les berges de l'Orge, le château de Dourdan et sa ville médiévale, l'Abbaye de l'Ouÿe, le Domaine du Marais...

La ville de Dourdan cherche par ailleurs à s'inscrire dans une démarche de labellisation « ville d'art et d'histoire » et le château fait l'objet d'un important programme d'aménagement, de façon à développer la fréquentation touristique. La présence des plateaux agricoles a laissé un patrimoine rural avec de grandes fermes seigneuriales mais aussi un patrimoine plus vernaculaire avec des ensembles bâtis ruraux dans les villages, ou du bâti lié aux activités (moulin...).

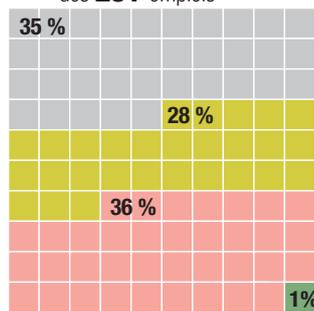
L'offre locale pour l'accueil des visiteurs repose majoritairement sur l'offre de camping, (3 fois plus importante que l'offre moyenne des EPCI) et l'offre de type gîte et chambre d'hôte. La restauration est en revanche très peu présente sur le territoire. Les activités touristiques et de loisirs reposent principalement sur une offre de musées et une offre patrimoniale deux fois supérieure aux EPCI essonnais. Le savoir-faire local est peu représenté. Le tourisme vert repose sur les sites paysagers et chemins de randonnées : les GR1 et GR11, deux chemins de Grande Randonnée traversent le territoire et font partie tous deux du tour de l'Île de France. L'activité cyclable est peu développée.

Pour aller plus loin :

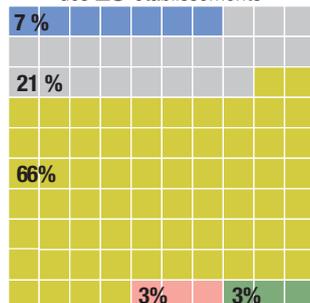
- Atlas intercommunal de l'offre touristique, Essonne Tourisme - Essonne le Département
- Atlas culturel de la grande couronne, 2018 - L'Institut Paris Region

• ENTREPRISES ET EMPLOIS TOURISTIQUES

Répartition par secteur des 251 emplois



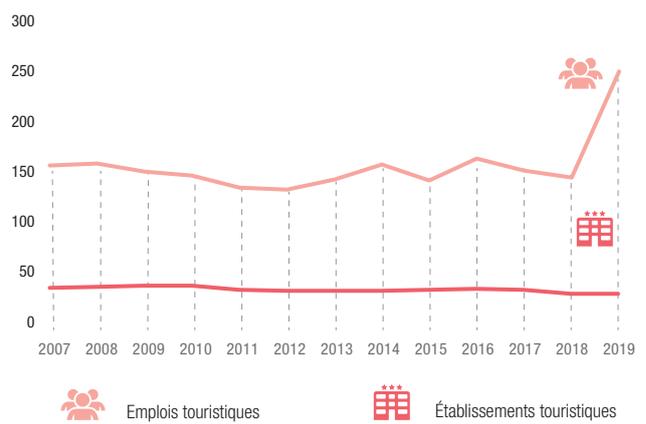
Répartition par secteur des 29 établissements



Grands secteurs

- Transports
- Hébergements touristiques
- Restauration
- Culture et loisirs
- Agence de voyage
- Organisation de congrès et séminaires

Évolution du nombre d'emplois et d'établissements touristiques entre 2007 et 2019



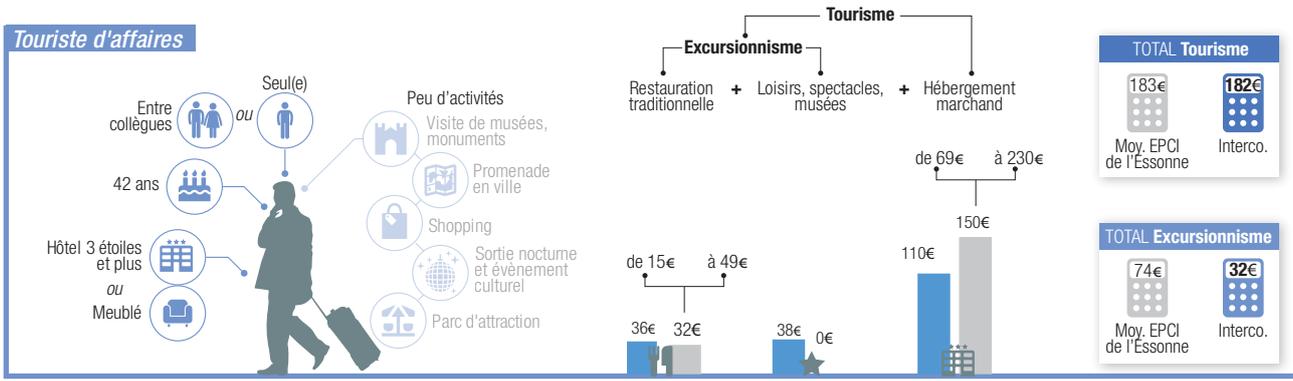
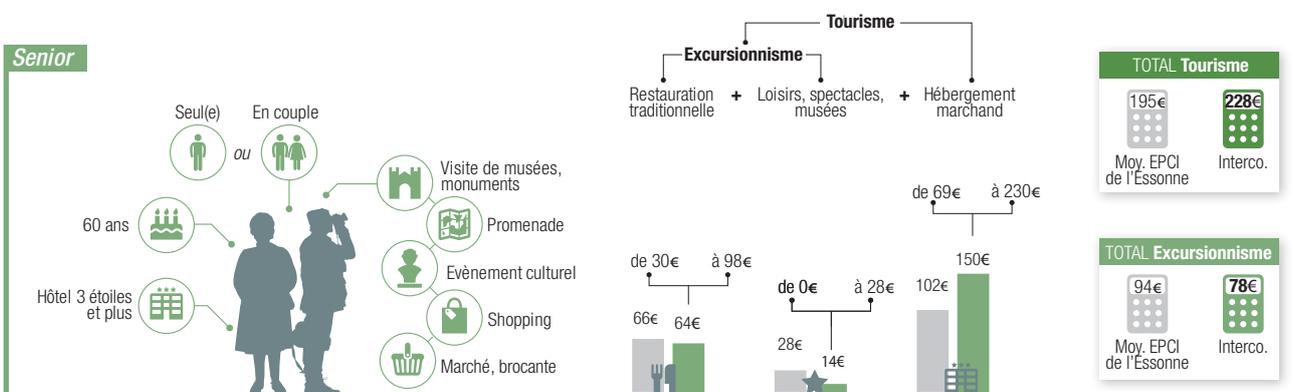
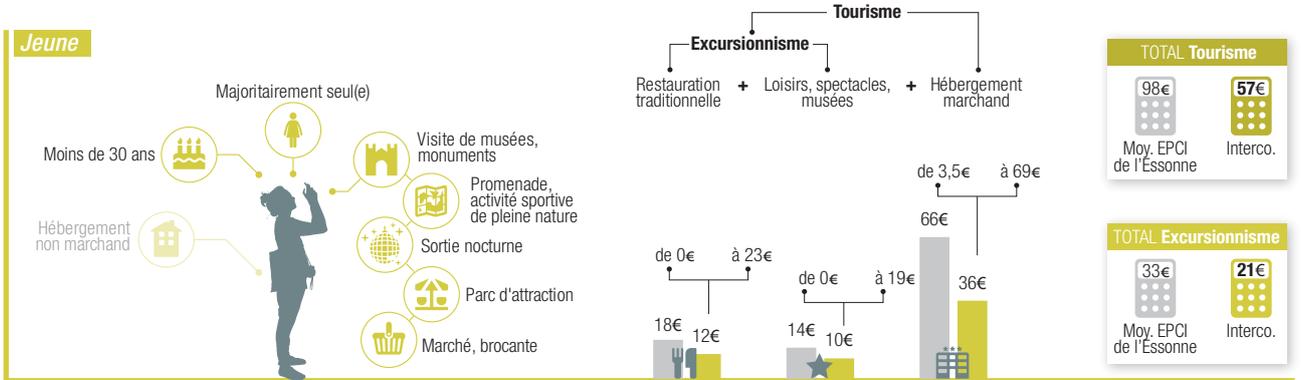
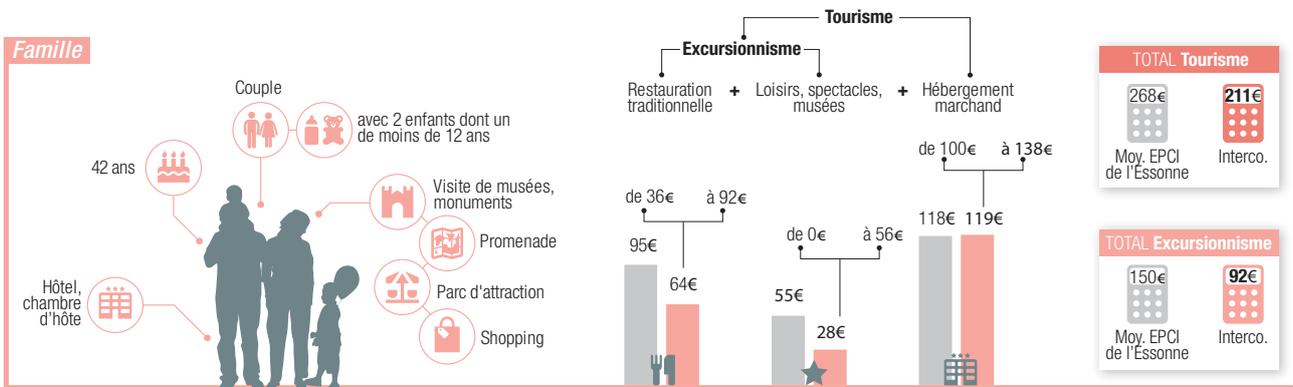
En 2019, l'activité touristique en Essonne représente plus de **1 200 établissements** et près de **16 000 emplois**. La part de l'activité touristique de l'intercommunalité est de **2,4% des établissements** (29) et de **1,6%** pour **l'emploi** (251).

Source : Acoess 2007-2019

• POTENTIEL DE DÉPENSES SELON LE PROFIL TOURISTIQUE

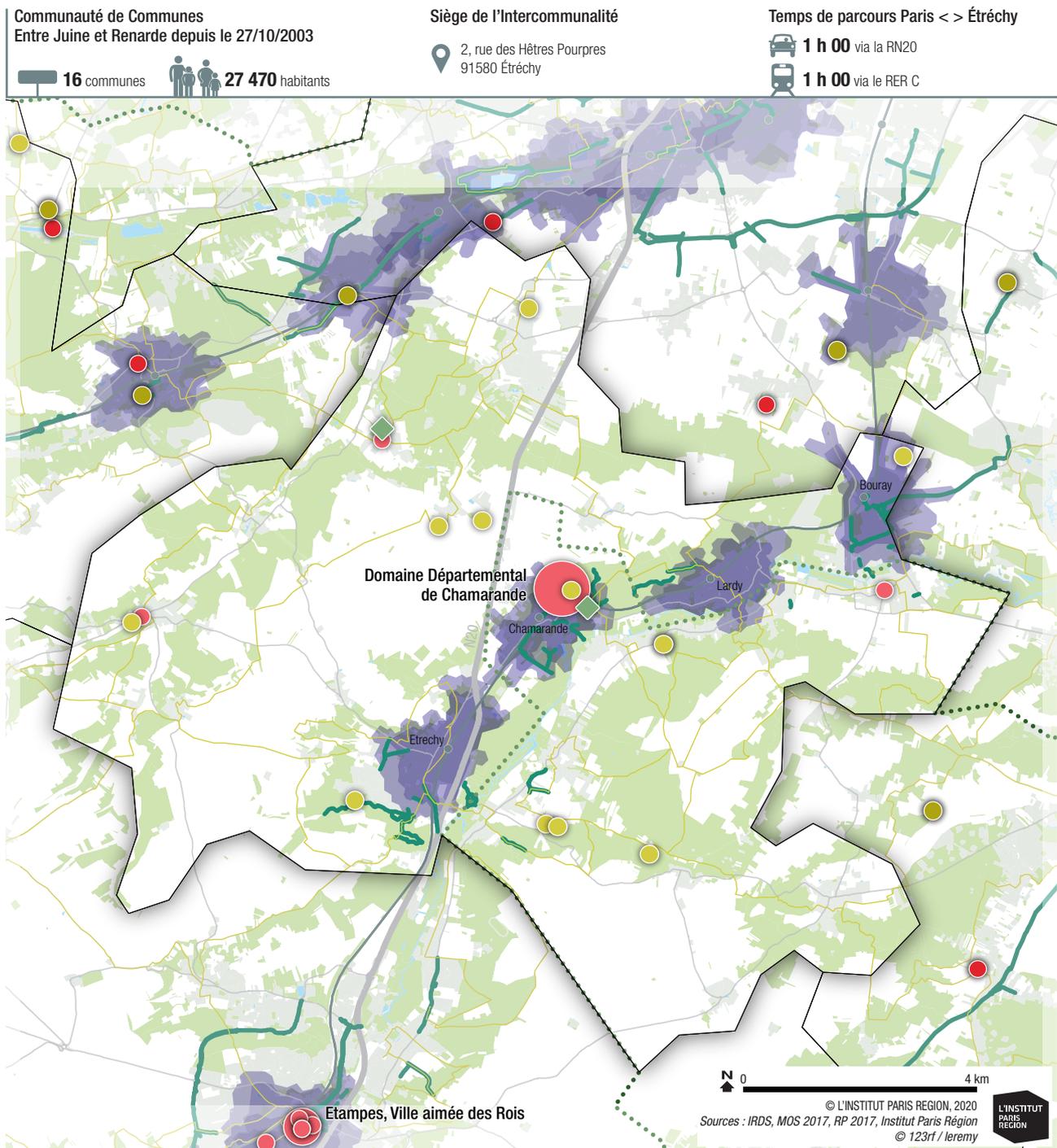
Profil touristique

Dépenses potentielles par profil et par séjour



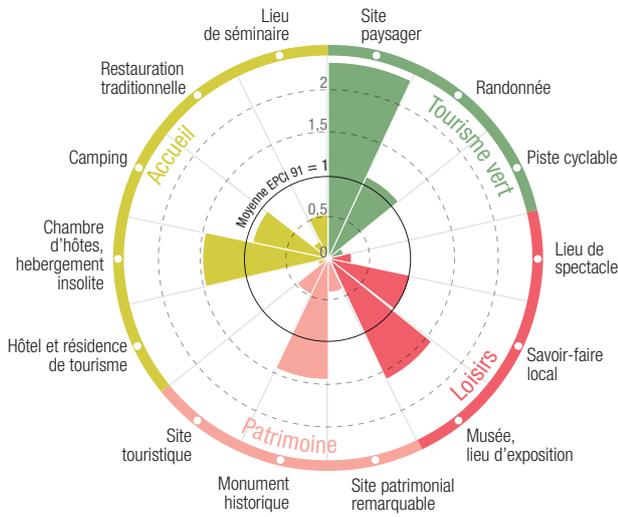
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ENTRE JUINE ET RENARDE

• L'INTERCOMMUNALITÉ DANS SON ENVIRONNEMENT



<p>Équipement touristique de rayonnement :</p> <ul style="list-style-type: none"> national et international majeur intermédiaire proximité <p>Accueil Office de Tourisme</p>	<p>Tourisme de nature</p> <ul style="list-style-type: none"> Jardin remarquable Équipement sportif de nature (Golf, équipement équestre) Tourisme fluvial et de baignade 	<p>Accessibilité</p> <ul style="list-style-type: none"> Réseau routier Réseau ferré et gare <p>Périmètre accessible à pieds depuis la gare</p> <ul style="list-style-type: none"> en 15 min en 20 min 	<p>Circulation douce</p> <ul style="list-style-type: none"> Aménagement cyclable Projet de véloroute Itinéraire de randonnées <p>Parc Naturel Régional</p> <ul style="list-style-type: none"> Limite du PNR 	<p>Occupation du sol</p> <ul style="list-style-type: none"> Urbain Bois et forêts Espace agricole Eau <p>Limites administratives</p> <ul style="list-style-type: none"> Départementale Intercommunale
--	--	--	---	---

• DIAGNOSTIC ET POSITIONNEMENT DE L'OFFRE INTERCOMMUNALE



Aide à la lecture

Lorsque le score est supérieur à 1 et dépasse la moyenne, l'EPCI est mieux noté que la moyenne des intercommunalités du département ; lorsque le score est inférieur à 1, il est moins bien noté.

Ex : lorsque le curseur est sur le 2^{ème} échelon, l'intercommunalité est deux fois plus dotée que les EPCI Essonnais, trois fois plus lorsqu'il est sur le 3^{ème}, etc

Principalement rural, l'EPCI Entre Juine et Renarde ne compte qu'une seule ville, Étréchy, qui accueille 24 % de la population intercommunale. La communauté de communes est desservie par la RN20 et le RER C. Six communes font partie du parc naturel régional (PNR) du Gâtinais français.

Le monument le plus célèbre du territoire est sans doute le château de Chamarande et son jardin labellisé jardin remarquable. Le domaine est aujourd'hui un lieu touristique majeur, le plus visité d'Essonne (120 000 visiteurs en 2017), mais aussi un lieu culturel. Le territoire possède d'autres sites patrimoniaux remarquables, tels que l'église de Saint-Sulpice et l'Arboretum (Segrez à Saint-Sulpice-de-Favières), les châteaux de Villeconin et de Mesnil-Voisin... Par ailleurs, on y retrouve des sites préhistoriques encore peu connus et peu mis en valeur (grottes, dolmens, etc.)

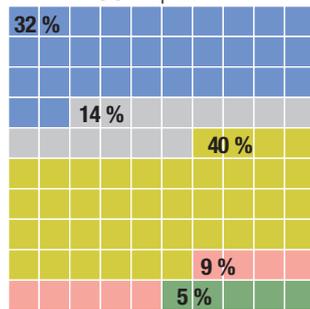
Le territoire présente une belle variété de paysages et de milieux naturels ainsi qu'un patrimoine architectural et environnemental protégé notamment le long des vallées classées de la Juine et de la Renarde. Ces espaces offrent un potentiel de développement pour le tourisme vert. Le territoire bénéficie d'une densité importante de sites paysagers avec une surface près de deux fois et demi supérieure à la moyenne des EPCI du département. Le développement des chemins de randonnée est modéré et la densité de pistes cyclables relativement faible. La présence de monuments historiques et de musées est marquante pour l'intercommunalité Entre Juine et Renarde, étant près d'une fois et demi supérieure à la moyenne des EPCI du département. L'offre locale pour l'accueil des visiteurs repose majoritairement sur de l'hébergement marchand de type gîtes et chambres d'hôtes.

Pour aller plus loin :

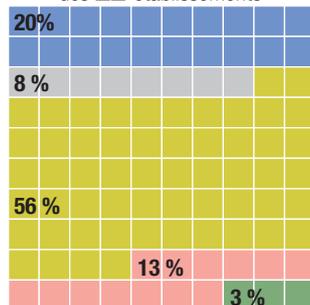
- Atlas intercommunal de l'offre touristique, Essonne Tourisme - Essonne le Département
- Atlas culturel de la grande couronne, 2018 - L'Institut Paris Region

• ENTREPRISES ET EMPLOIS TOURISTIQUES

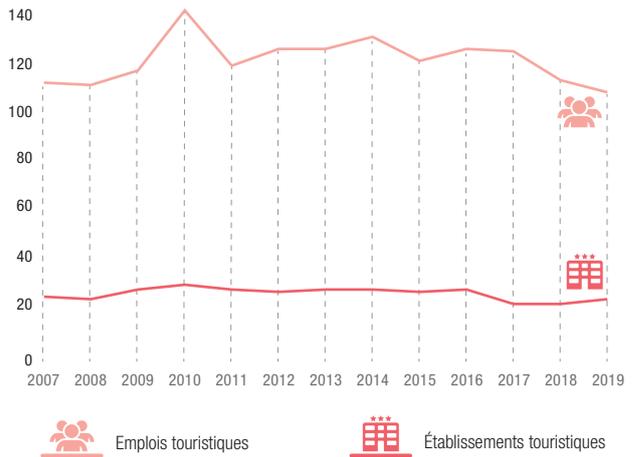
Répartition par secteur des 86 emplois



Répartition par secteur des 22 établissements



Évolution du nombre d'emplois et d'établissements touristiques entre 2007 et 2019



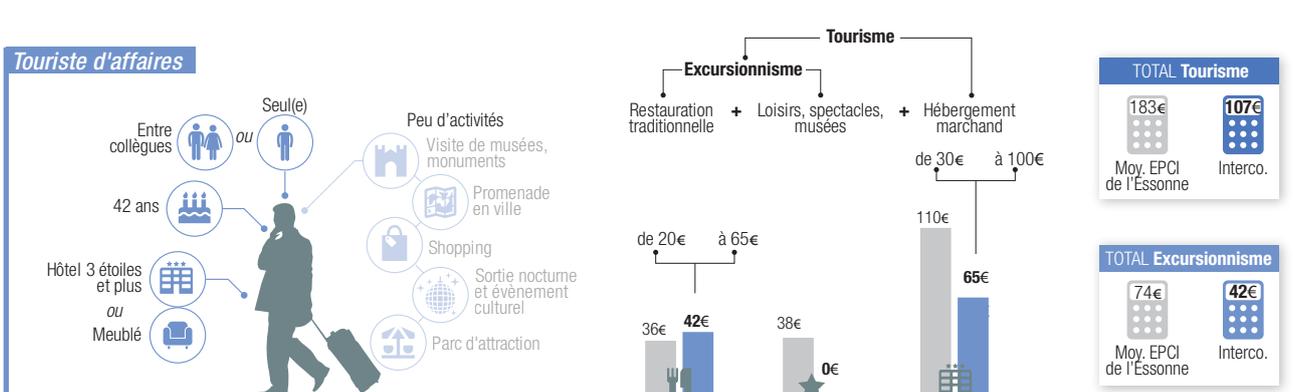
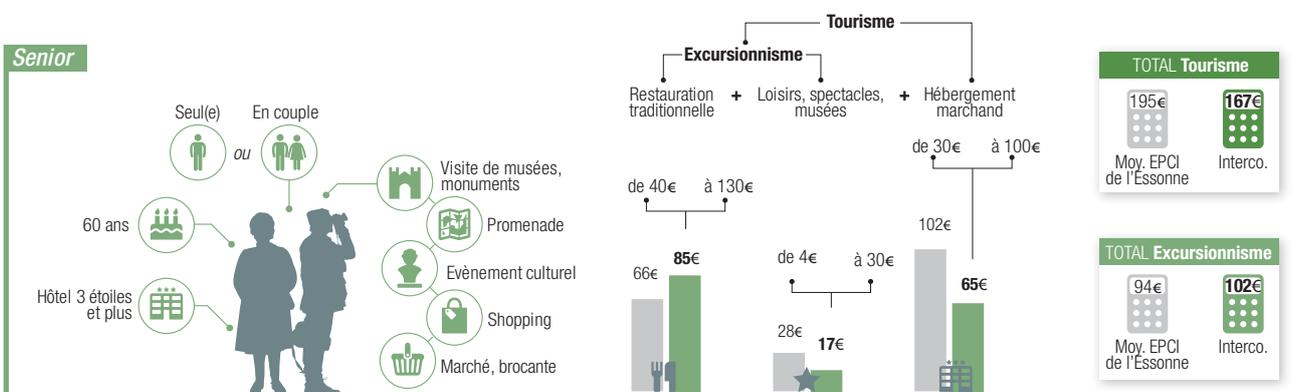
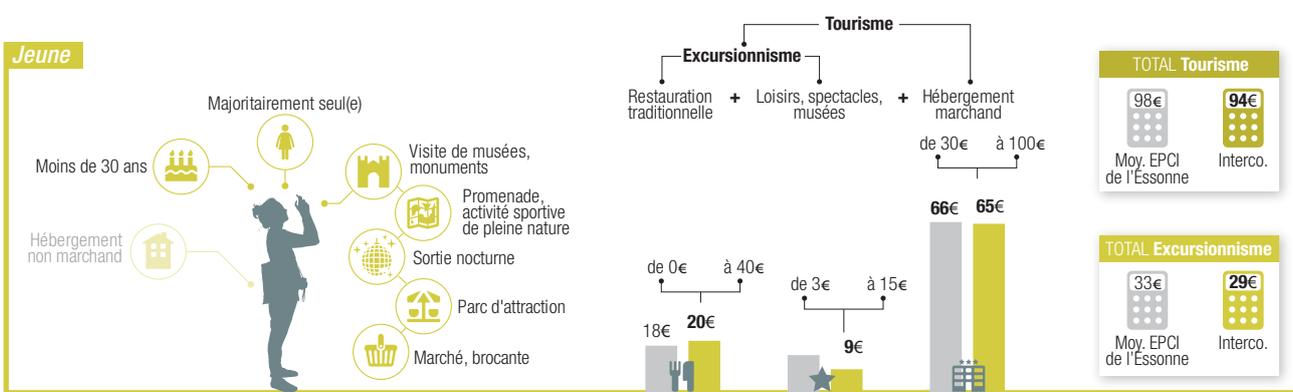
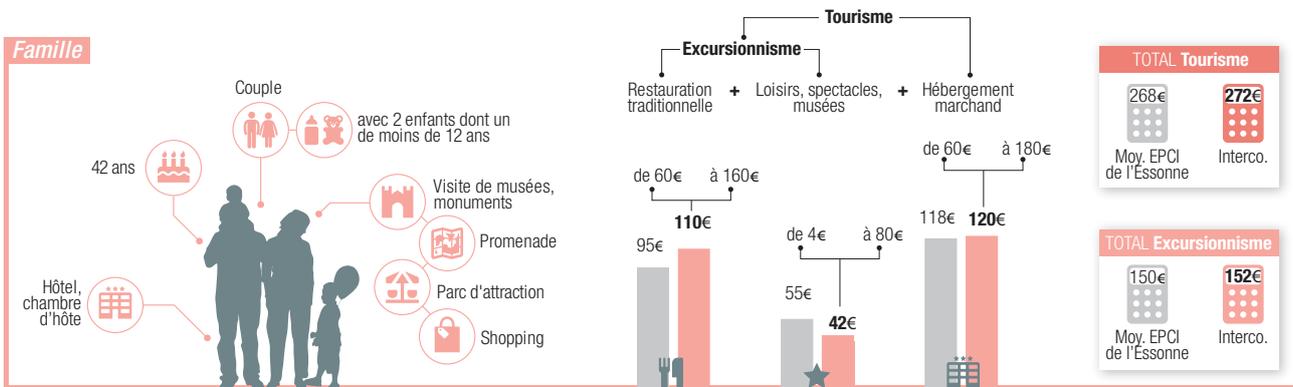
En 2019, l'activité touristique en Essonne représente plus de **1 200 établissements** et près de **16 000 emplois**. La part de l'activité touristique de l'intercommunalité est de **1,8%** des établissements (22) et de **0,5%** pour l'emploi (86).

Source : Acoess 2007-2019

• POTENTIEL DE DÉPENSES SELON LE PROFIL TOURISTIQUE

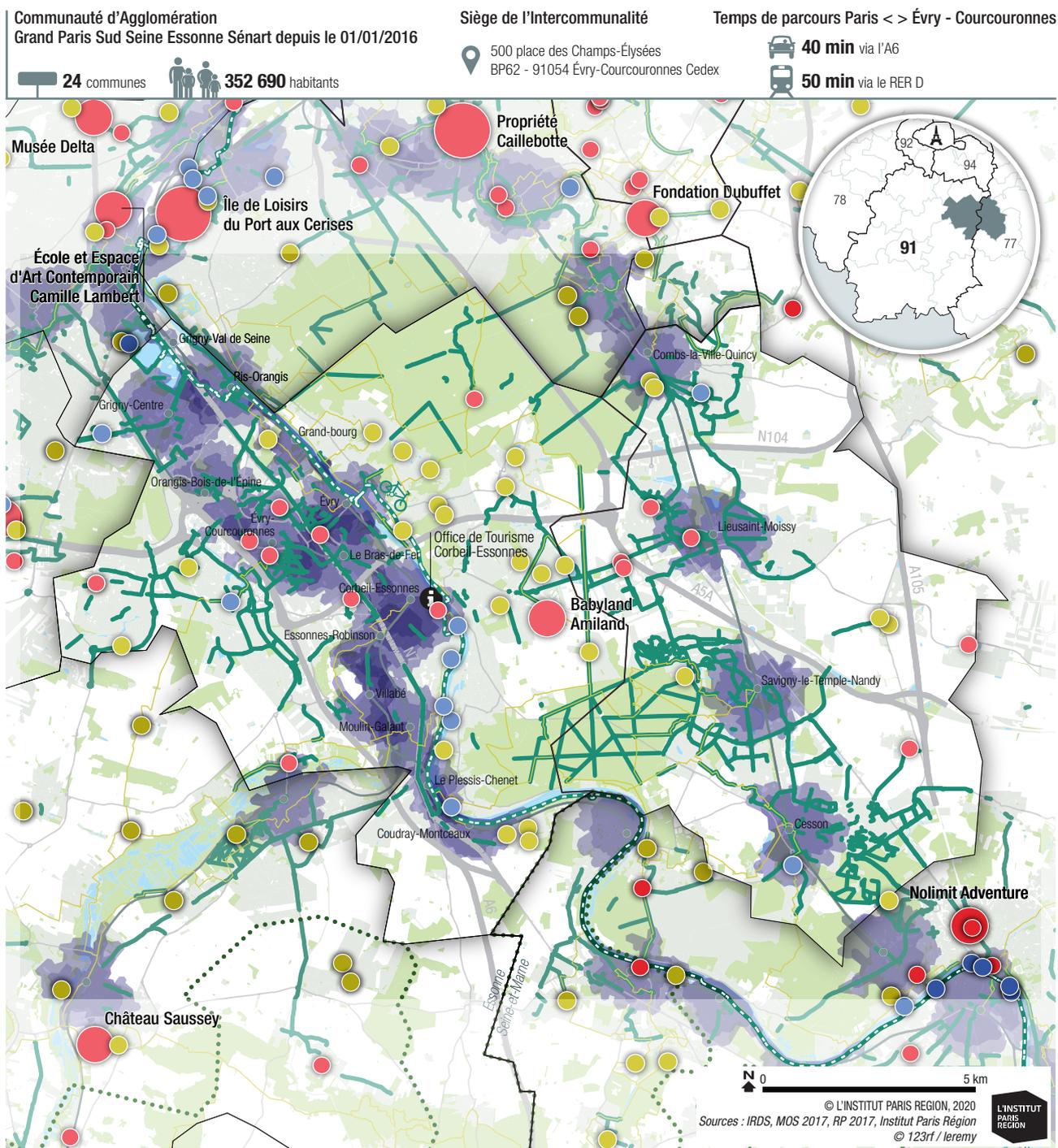
Profil touristique

Dépenses potentielles par profil et par séjour



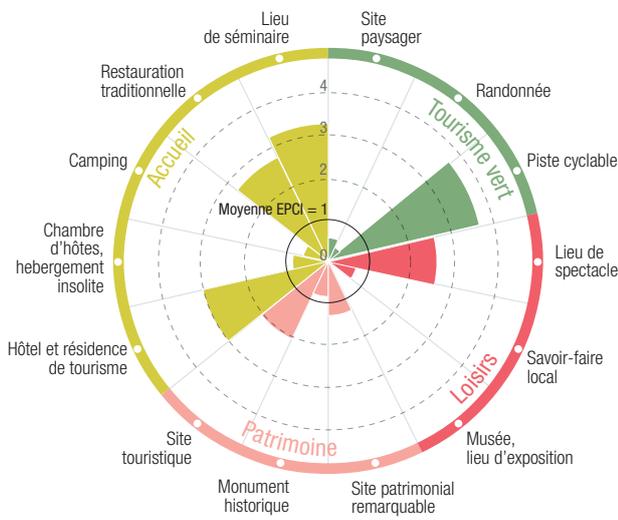
COMMUNAUTÉ D'AGGLO. GRAND PARIS SUD SEINE ESSONNE SÉNART

• L'INTERCOMMUNALITÉ DANS SON ENVIRONNEMENT



Équipement touristique de rayonnement :	Tourisme de nature	Accessibilité	Circulation douce	Occupation du sol
<ul style="list-style-type: none"> national et international majeur intermédiaire proximité 	<ul style="list-style-type: none"> Jardin remarquable Équipement sportif de nature (Golf, équipement équestre) Tourisme fluvial et de baignade 	<ul style="list-style-type: none"> Réseau routier Réseau ferré et gare Périmètre accessible à pieds depuis la gare en 15 min en 20 min 	<ul style="list-style-type: none"> Aménagement cyclable Projet de véloroute Itinéraire de randonnées 	<ul style="list-style-type: none"> Urbain Bois et forêts Espace agricole Eau
Accueil Office de Tourisme			Parc Naturel Régional Limite du PNR	Limites administratives Départementale Intercommunale

• DIAGNOSTIC ET POSITIONNEMENT DE L'OFFRE INTERCOMMUNALE



Aide à la lecture

Lorsque le score est supérieur à 1 et dépasse la moyenne, l'EPCI est mieux noté que la moyenne des intercommunalités du département ; lorsque le score est inférieur à 1, il est moins bien noté.

Ex : lorsque le curseur est sur le 2^{ème} échelon, l'intercommunalité est deux fois plus dotée que les EPCI Essonnien, trois fois plus lorsqu'il est sur le 3^{ème}, etc

À cheval sur deux départements, cette nouvelle communauté d'agglomération (CA) est issue de la fusion de quatre intercommunalités. Elle totalise 24 communes dont les principales sont Évry et Corbeil-Essonnes. Ce territoire, en lisière sud de la métropole du Grand Paris, est un espace de transition entre grandes plaines agricoles, massifs forestiers et rives urbanisées de la Seine. Les tissus urbains sont plus anciens et denses sur la rive gauche et le long de la Seine, tandis que les espaces verts et agricoles sont plus nombreux sur la rive droite. L'intercommunalité est reliée par la route (N 7-N 104) et le rail (RER D).

L'intercommunalité est fortement marquée par une urbanisation récente avec la présence des villes nouvelles d'Évry et de Sénart. Certains édifices religieux (la cathédrale de la Résurrection à Évry, la pagode Khan Anh) et des ensembles d'habitat collectif remarquables (le quartier des Pyramides des années 1970 ou la Grande Borne à Grigny), caractérisent l'intercommunalité par une architecture contemporaine.

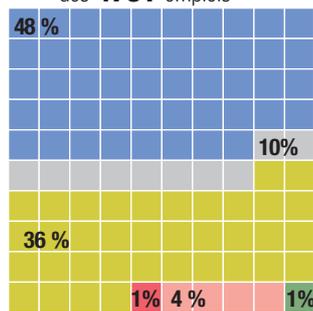
L'offre touristique est en cohérence avec ce profil urbain. En effet, en termes d'accueil des visiteurs l'offre est supérieure à la moyenne (dans un rapport de 1 à 3) des EPCI du département notamment pour l'offre en hébergement hôtelier, en séminaire et restauration traditionnelle. L'activité cyclable, est bien développée, le nombre de kilomètres de pistes disponibles étant 3,5 fois plus important que pour le reste du territoire essonnien. En termes d'activité de loisirs et de patrimoine, l'offre de spectacle et de sites touristiques est marquante. En revanche, on note une absence de musées ou lieux d'exposition dans l'EPCI.

Pour aller plus loin :

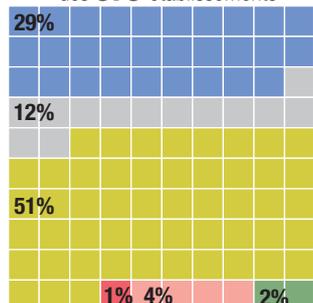
- Atlas intercommunal de l'offre touristique, Essonne Tourisme - Essonne le Département
- Atlas culturel de la grande couronne, 2018 - L'Institut Paris Region

• ENTREPRISES ET EMPLOIS TOURISTIQUES

Répartition par secteur des **4731** emplois



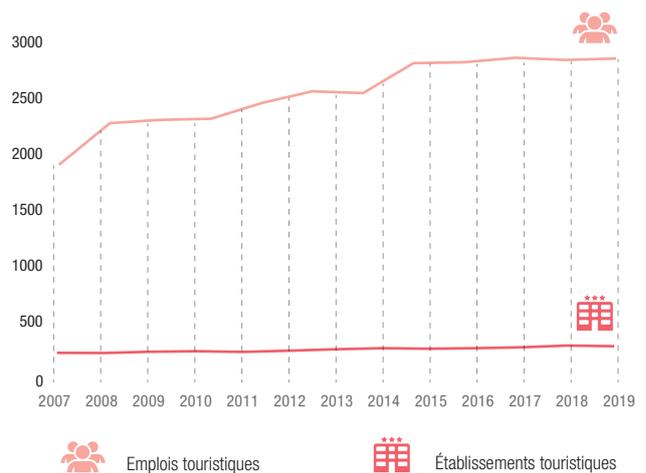
Répartition par secteur des **375** établissements



Grands secteurs

- Transports
- Hébergements touristiques
- Restauration
- Culture et loisirs
- Agence de voyage
- Organisation de congrès et séminaires

Évolution du nombre d'emplois et d'établissements touristiques entre 2007 et 2019



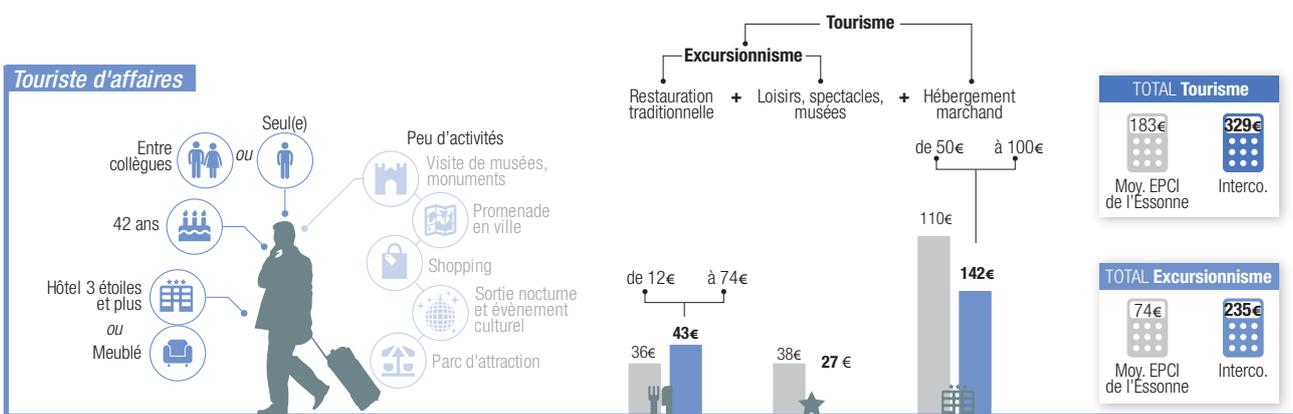
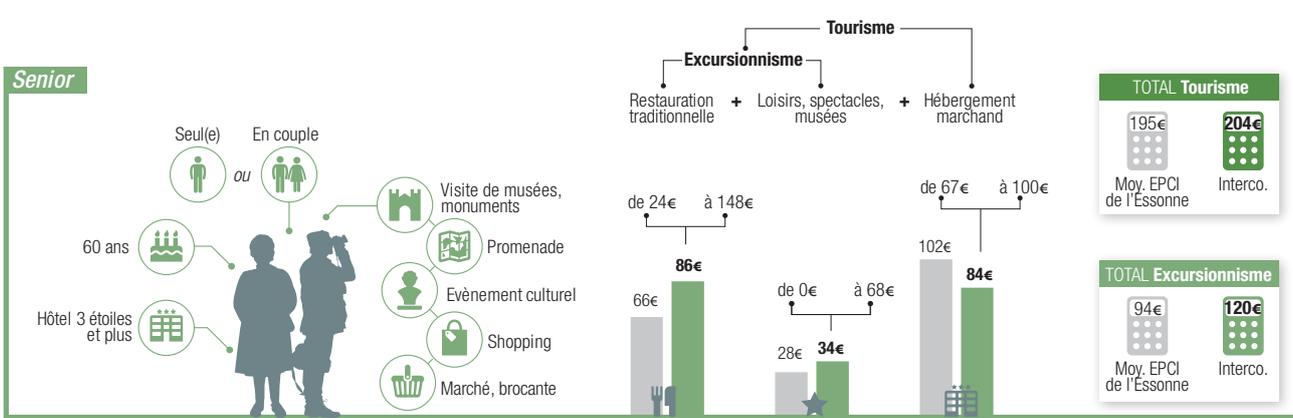
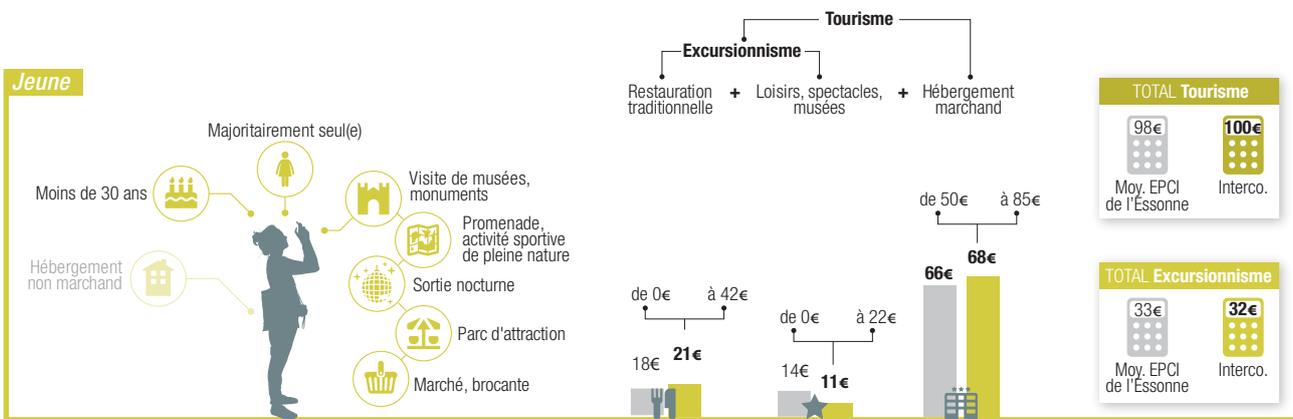
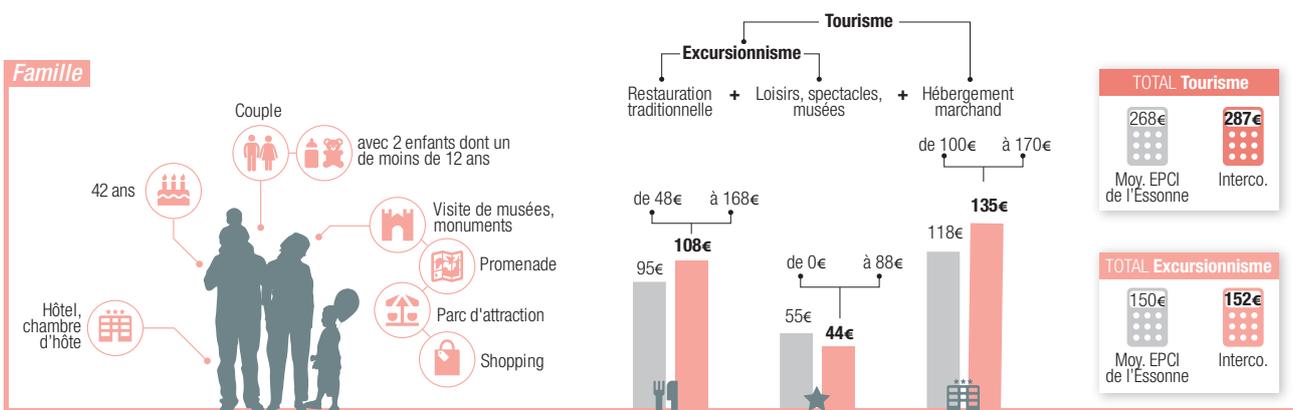
En 2019, l'activité touristique en Essonne représente plus de **1 200 établissements** et près de **16 000 emplois**. La part de l'activité touristique de l'intercommunalité est de **31%** des établissements (375) et de **30%** pour l'emploi (4731).

Source : Acoess 2007-2019

• POTENTIEL DE DÉPENSES SELON LE PROFIL TOURISTIQUE

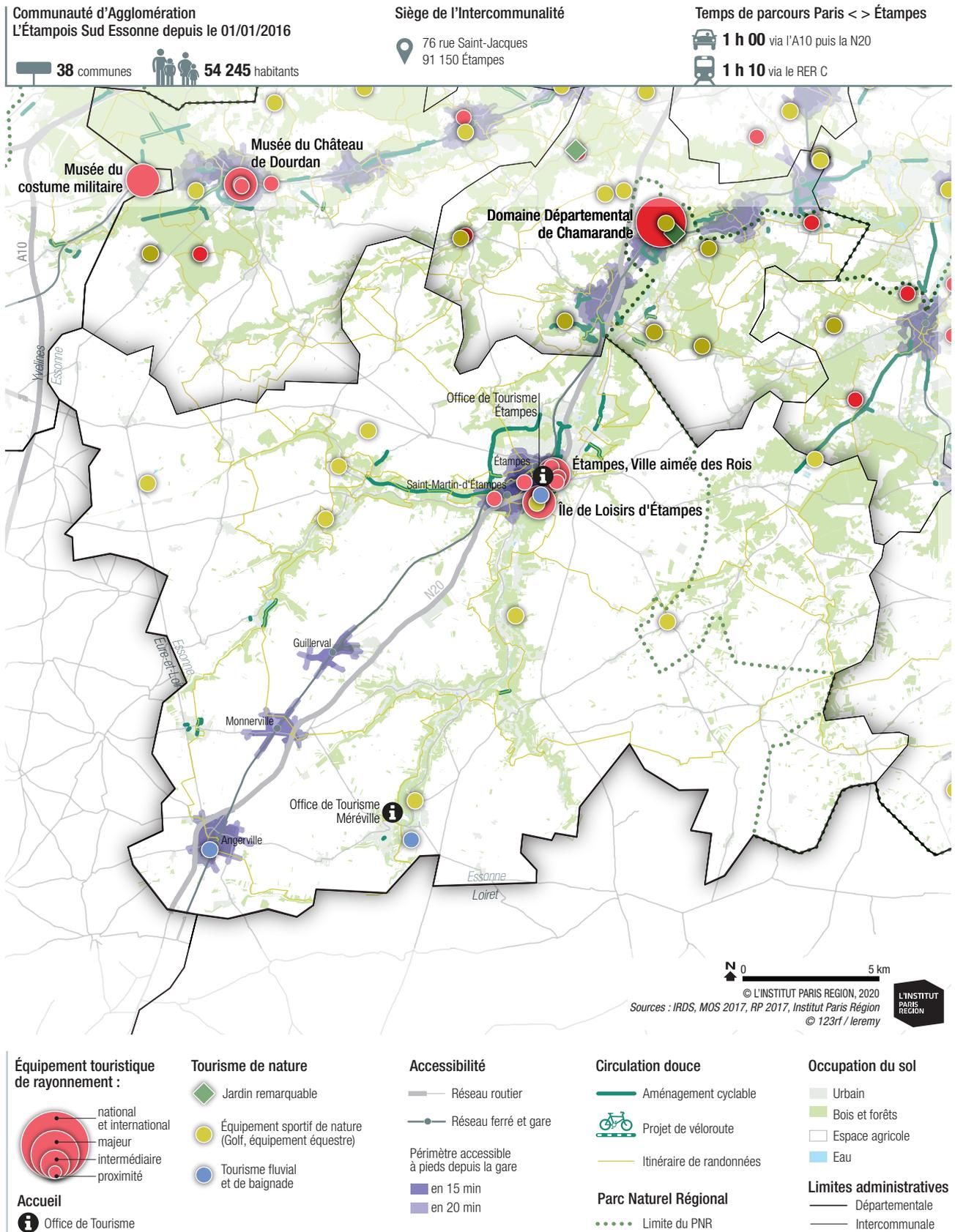
Profil touristique

Dépenses potentielles par profil et par séjour

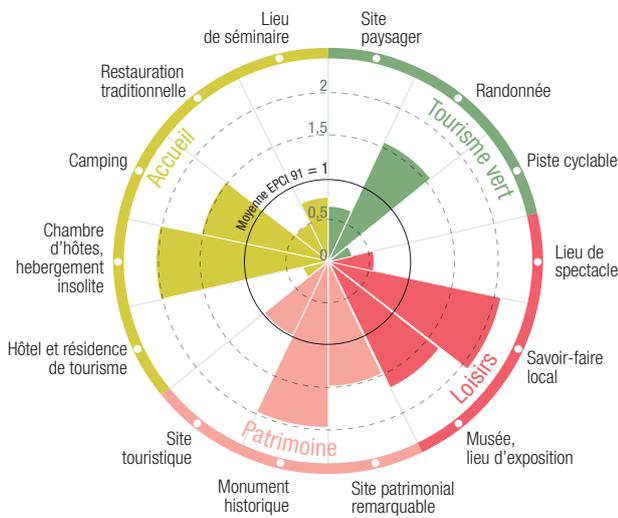


COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION L'ÉTAMPOIS SUD ESSONNE

• L'INTERCOMMUNALITÉ DANS SON ENVIRONNEMENT



• DIAGNOSTIC ET POSITIONNEMENT DE L'OFFRE INTERCOMMUNALE



Aide à la lecture

Lorsque le score est supérieur à 1 et dépasse la moyenne, l'EPCI est mieux noté que la moyenne des intercommunalités du département ; lorsque le score est inférieur à 1, il est moins bien noté.

Ex : lorsque le curseur est sur le 2^{ème} échelon, l'intercommunalité est deux fois plus dotée que les EPCI Essonnais, trois fois plus lorsqu'il est sur le 3^{ème}, etc

Situé dans le sud de l'Essonne, au cœur de la Beauce, l'Étaminois Sud Essonne est traversé par la Juine et la Chalouette et desservi par la N 20, la N 191 et le RER C. L'intercommunalité est composée de communes principalement rurales. La ville d'Étampes concentre à elle seule 45 % de la population. Le patrimoine de l'intercommunalité est principalement localisé à Étampes, ville de résidence royale qui conserve de nombreux monuments : donjon du château royal, collégiale Notre-Dame-du-Fort, hôpital Saint-Jean, prieuré Saint-Pierre... Le musée d'Étampes consacré à l'histoire locale (6 500 entrées en 2014) permet une découverte historique du territoire. L'île de loisirs vient compléter cette offre en proposant des activités dans un cadre préservé.

Le territoire se caractérise également par la présence d'un patrimoine d'espaces paysagers de très grande qualité concentré dans les vallées de la Juine et de la Louette au cadre pittoresque très préservé, avec des cours d'eau jalonnés de nombreux moulins. Fort de ce patrimoine naturel et bâti, l'ensemble de l'EPCI a été labellisé pays d'art et d'histoire en 2014, étendant ainsi un label qu'Étampes avait obtenu en 2006. D'autres monuments remarquables maillent le territoire, comme le Domaine de Méréville ou le château féodal de Farcheville.

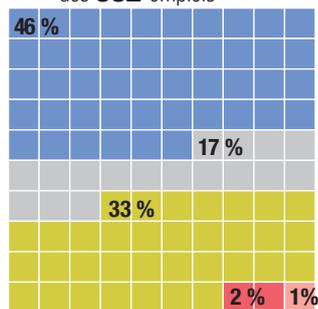
L'Étaminois Sud Essonne est marqué par une offre patrimoniale et de loisirs nettement supérieure à la moyenne des EPCI de l'Essonne. Elle est 1,5 à 2 fois plus importante pour ce qui est du savoir-faire local, les musées ou lieux d'exposition, les monuments et sites patrimoniaux. L'offre en camping et hébergement marchand chez l'habitant (gîtes et chambres d'hôtes) est 1,5 à 2 fois supérieure à la moyenne du territoire essonnien. L'offre en chemin de randonnée est bien développée en étant 1,5 fois supérieure à la moyenne, en revanche, l'activité cyclable semble peu étendue.

Pour aller plus loin :

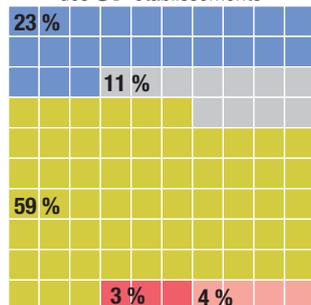
- Atlas intercommunal de l'offre touristique, Essonne Tourisme - Essonne le Département
- Atlas culturel de la grande couronne, 2018 - L'Institut Paris Region

• ENTREPRISES ET EMPLOIS TOURISTIQUES

Répartition par secteur des 382 emplois



Répartition par secteur des 57 établissements



Grands secteurs

- Transports
- Hébergements touristiques
- Restauration
- Culture et loisirs
- Agence de voyage
- Organisation de congrès et séminaires

Évolution du nombre d'emplois et d'établissements touristiques entre 2007 et 2019



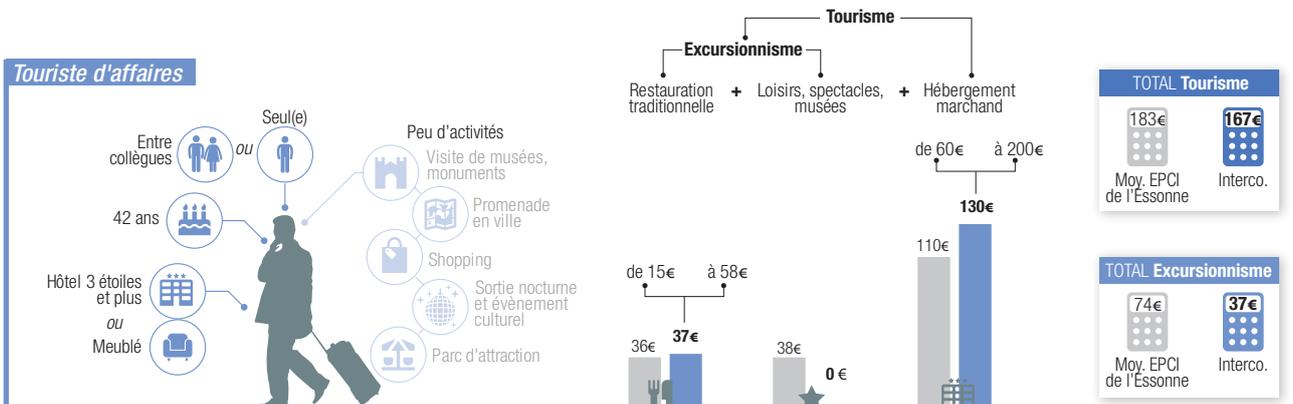
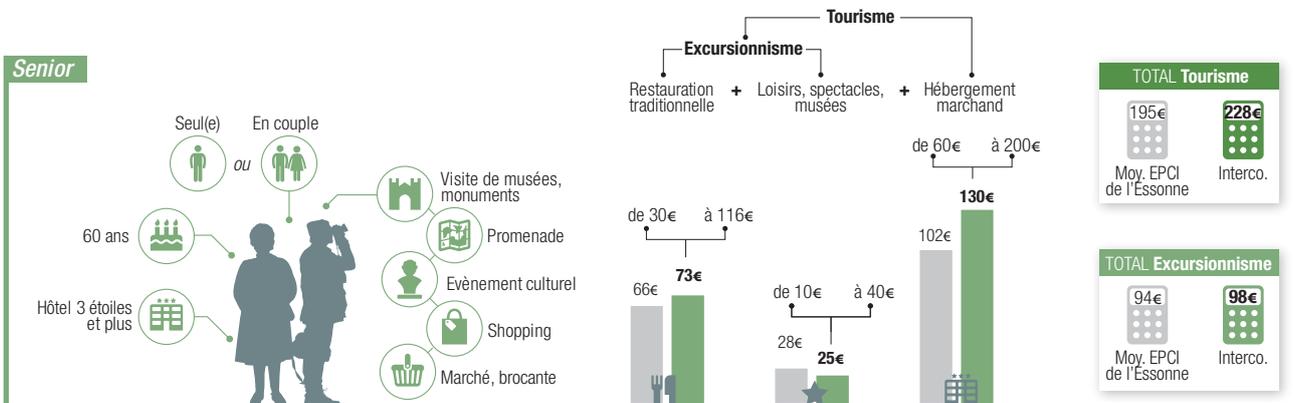
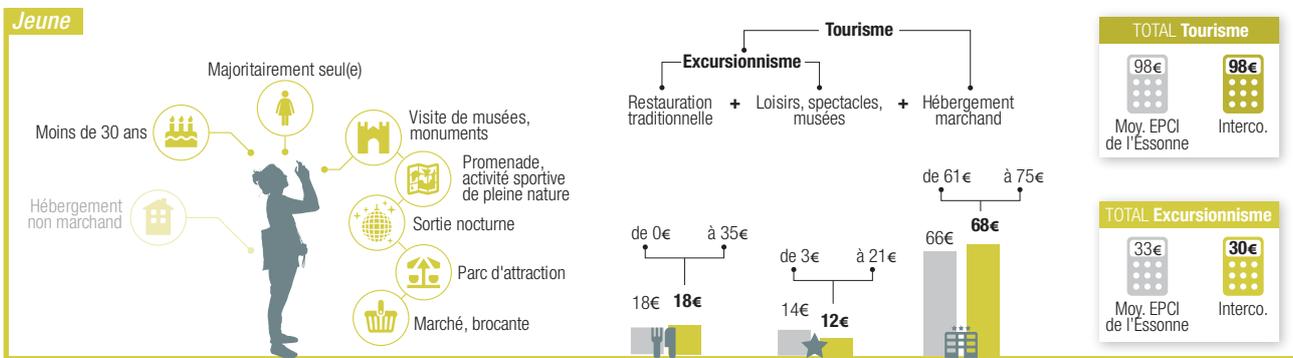
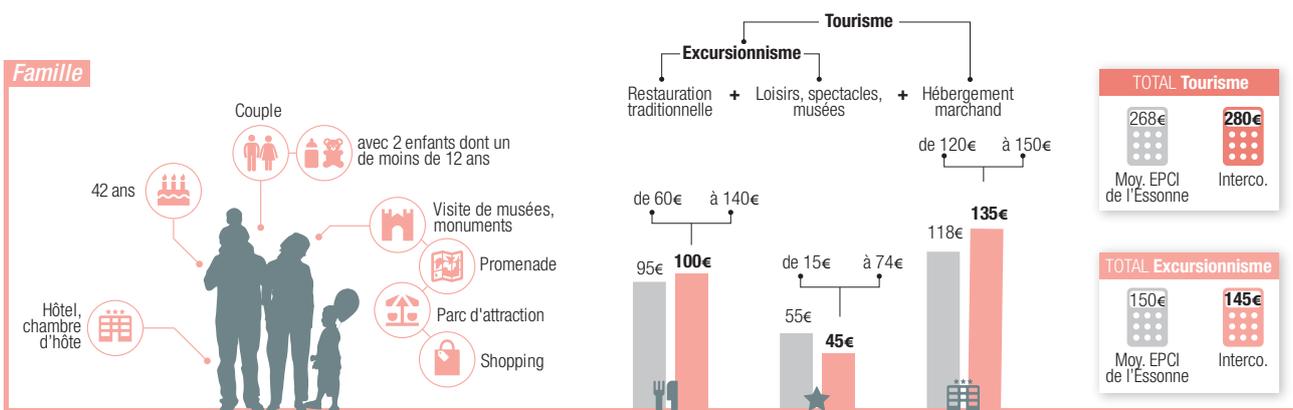
En 2019, l'activité touristique en Essonne représente plus de **1 200 établissements** et près de **16 000 emplois**. La part de l'activité touristique de l'intercommunalité est de **4,7% des établissements** (57) et de **2,4% pour l'emploi** (382).

Source : Acoess 2007-2019

• POTENTIEL DE DÉPENSES SELON LE PROFIL TOURISTIQUE

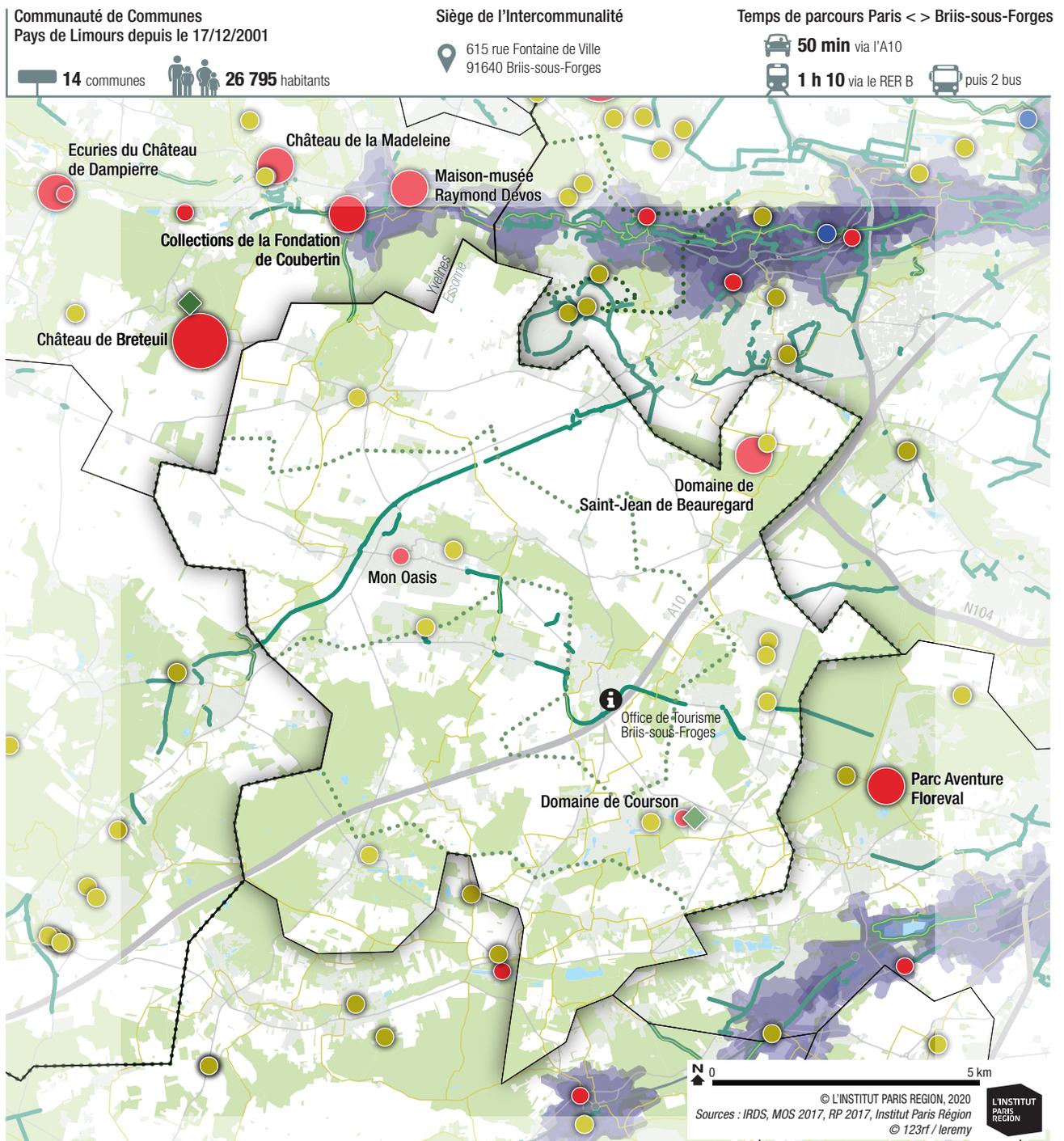
Profil touristique

Dépenses potentielles par profil et par séjour



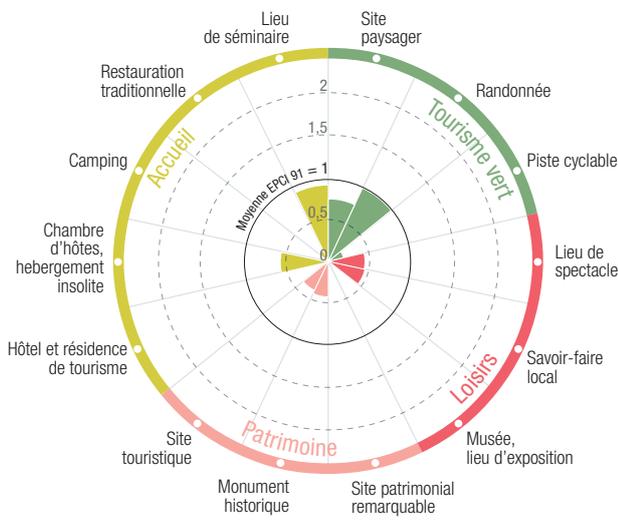
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS DE LIMOURS

• L'INTERCOMMUNALITÉ DANS SON ENVIRONNEMENT



<p>Équipement touristique de rayonnement :</p> <ul style="list-style-type: none"> national et international majeur intermédiaire proximité <p>Accueil Office de Tourisme</p>	<p>Tourisme de nature</p> <ul style="list-style-type: none"> Jardin remarquable Équipement sportif de nature (Golf, équipement équestre) Tourisme fluvial et de baignade 	<p>Accessibilité</p> <ul style="list-style-type: none"> Réseau routier Réseau ferré et gare <p>Périmètre accessible à pieds depuis la gare</p> <ul style="list-style-type: none"> en 15 min en 20 min 	<p>Circulation douce</p> <ul style="list-style-type: none"> Aménagement cyclable Projet de véloroute Itinéraire de randonnées <p>Parc Naturel Régional</p> <ul style="list-style-type: none"> Limite du PNR 	<p>Occupation du sol</p> <ul style="list-style-type: none"> Urbain Bois et forêts Espace agricole Eau <p>Limites administratives</p> <ul style="list-style-type: none"> Départementale Intercommunale
--	--	--	---	---

• DIAGNOSTIC ET POSITIONNEMENT DE L'OFFRE INTERCOMMUNALE



Aide à la lecture

Lorsque le score est supérieur à 1 et dépasse la moyenne, l'EPCI est mieux noté que la moyenne des intercommunalités du département ; lorsque le score est inférieur à 1, il est moins bien noté.

Ex : lorsque le curseur est sur le 2^{ème} échelon, l'intercommunalité est deux fois plus dotée que les EPCI Essonnais, trois fois plus lorsqu'il est sur le 3^{ème}, etc

Territoire rural et agricole, le Pays de Limours compte seulement trois communes de plus de 2 000 habitants, dont Limours (6 683 habitants) qui accueille près de 25 % de la population intercommunale. Il se déploie sur la plaine de Briis et la vallée de la Rémarde au sud, et sur le plateau céréalière de Limours au nord, deux parties séparées par la rivière Prédecelle et la coulée boisée est-ouest qui la surplombe. Le Pays de Limours est coupé dans le sens nord-est/sud-ouest par l'A10 et la ligne LGV Atlantique, franchissables en neuf points.

Le Pays de Limours étant une intercommunalité principalement rurale, son patrimoine est majoritairement composé de villages aux formes bien préservées et de grandes fermes à cour fermée. Tout un petit patrimoine maille aussi l'intercommunalité (croix de chemin, lavoirs...). Sept des quatorze communes ont adhéré au parc naturel régional (PNR) de la Haute Vallée de Chevreuse.

Deux châteaux remarquables sont situés dans l'intercommunalité : le château de Courson dont le parc a obtenu le label « jardin remarquable » en 2004 et celui de Saint-Jean de Beauregard dont le jardin a également été labellisé « jardin remarquable » en 2005.

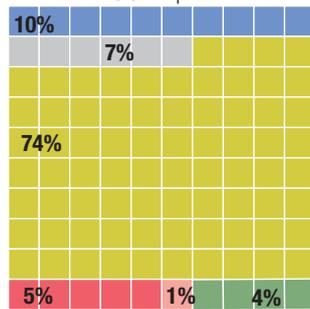
L'offre touristique du pays de Limours semble globalement peu investie, elle apparaît pour l'ensemble des activités et accueil, inférieure à l'ensemble des EPCI de l'Essonne. Seules l'offre de randonnée et l'offre de séminaire se rapprochent de la moyenne du territoire essonnien.

Pour aller plus loin :

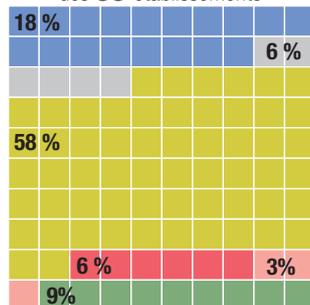
- Atlas intercommunal de l'offre touristique, Essonne Tourisme - Essonne le Département
- Atlas culturel de la grande couronne, 2018 - L'Institut Paris Region

• ENTREPRISES ET EMPLOIS TOURISTIQUES

Répartition par secteur des **103** emplois



Répartition par secteur des **33** établissements



Grands secteurs

- Transports
- Hébergements touristiques
- Restauration
- Culture et loisirs
- Agence de voyage
- Organisation de congrès et séminaires

Évolution du nombre d'emplois et d'établissements touristiques entre 2007 et 2019



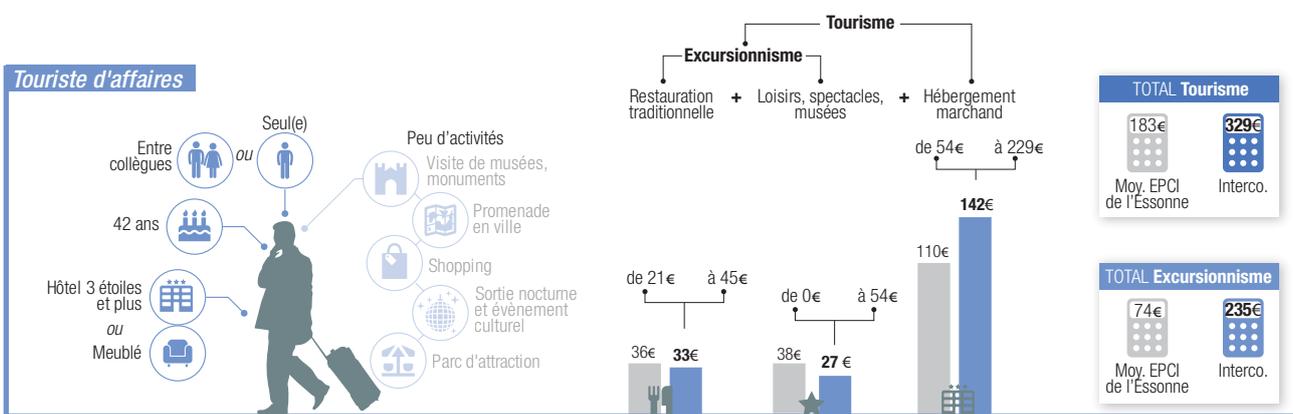
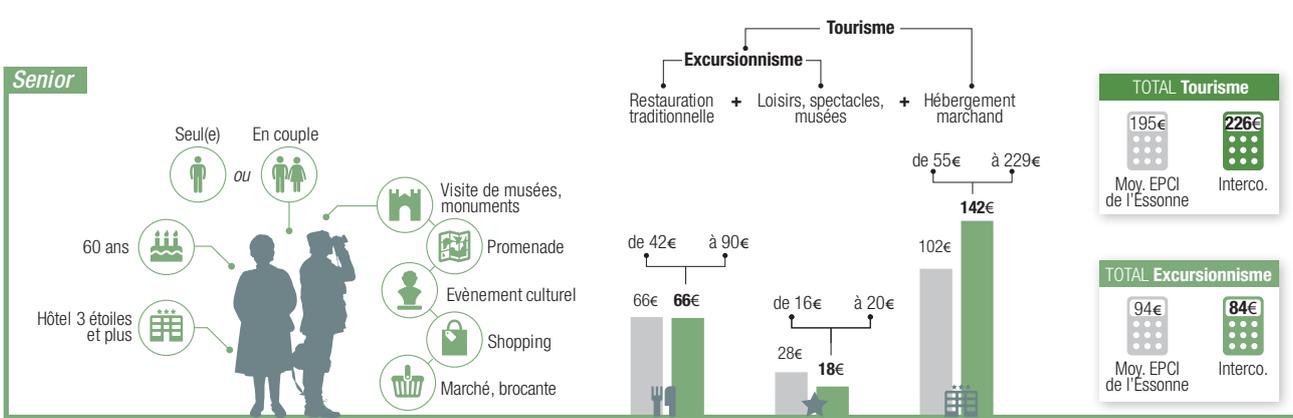
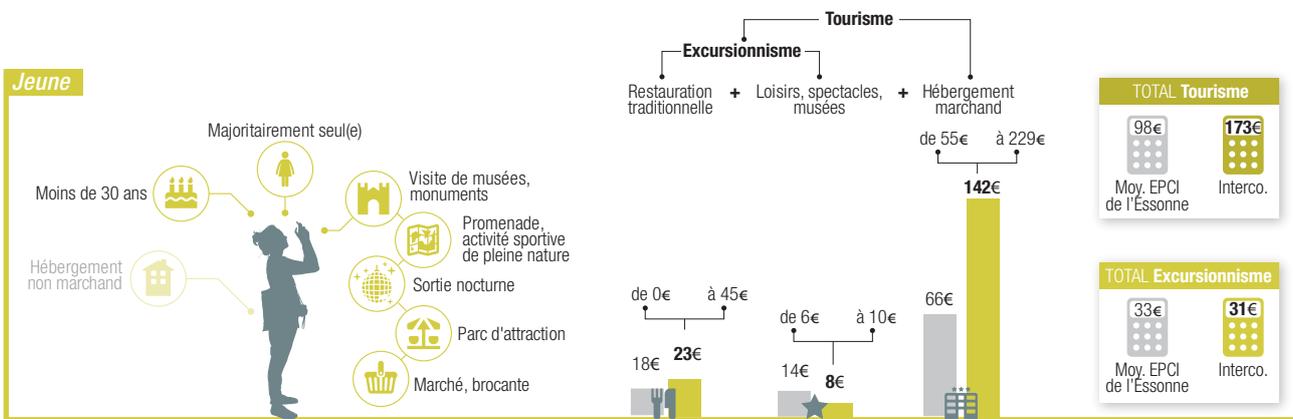
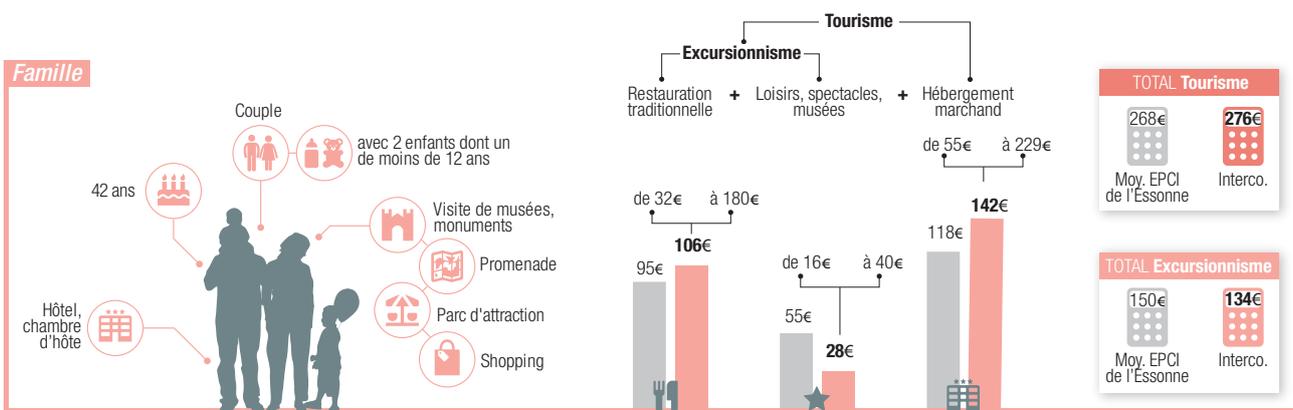
En 2019, l'activité touristique en Essonne représente plus de **1 200 établissements** et près de **16 000 emplois**. La part de l'activité touristique de l'intercommunalité est de **2,7% des établissements** (33) et de **0,6%** pour **l'emploi** (103).

Source : Acoess 2007-2019

• POTENTIEL DE DÉPENSES SELON LE PROFIL TOURISTIQUE

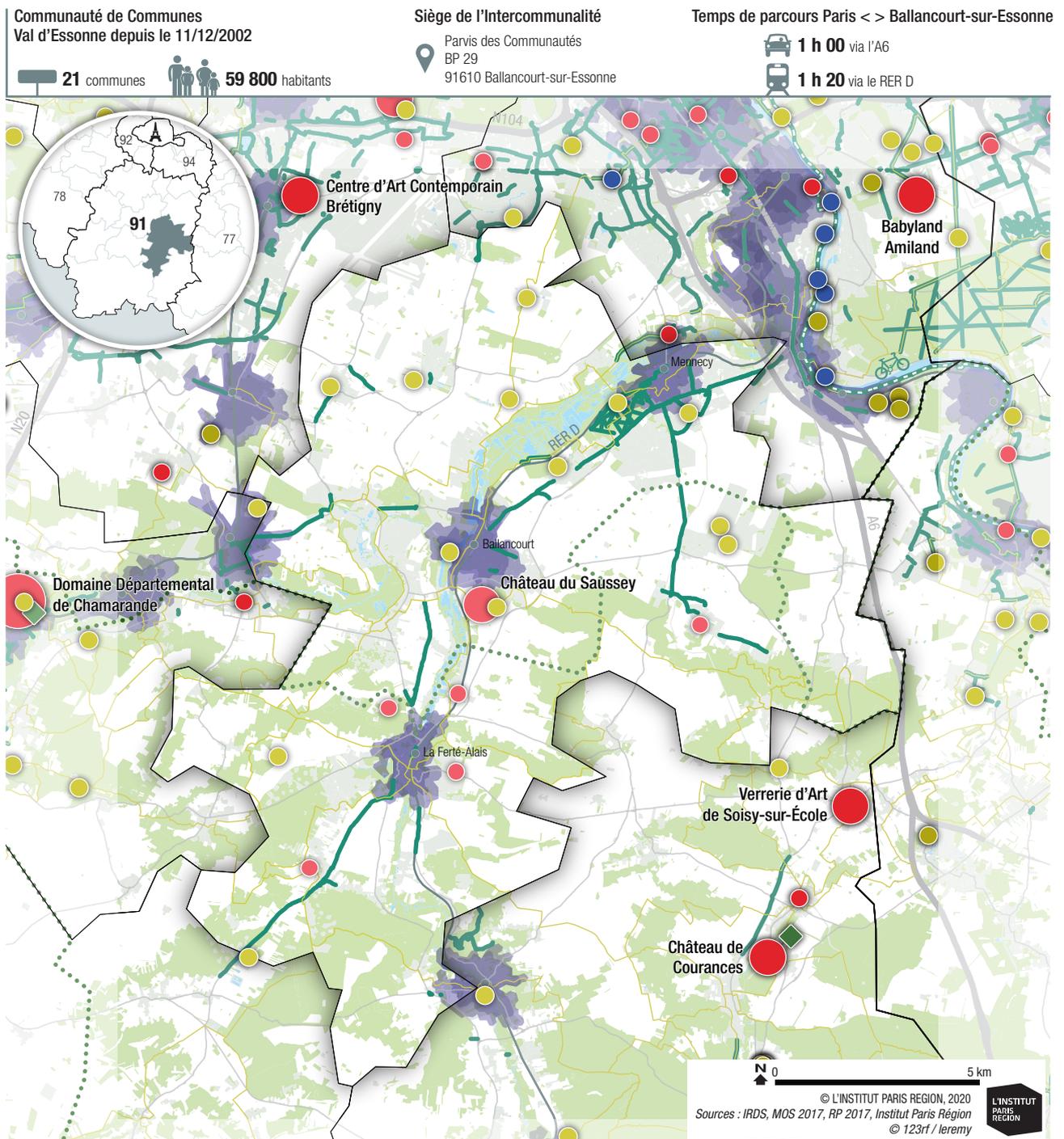
Profil touristique

Dépenses potentielles par profil et par séjour

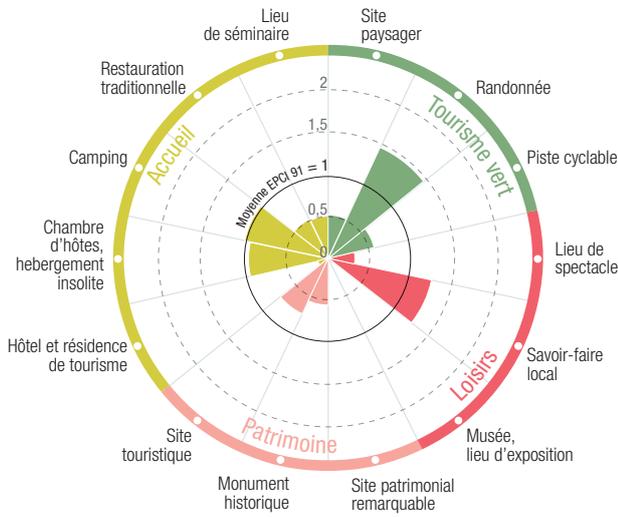


COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VAL D'ESSONNE

• L'INTERCOMMUNALITÉ DANS SON ENVIRONNEMENT



• DIAGNOSTIC ET POSITIONNEMENT DE L'OFFRE INTERCOMMUNALE



Aide à la lecture

Lorsque le score est supérieur à 1 et dépasse la moyenne, l'EPCI est mieux noté que la moyenne des intercommunalités du département ; lorsque le score est inférieur à 1, il est moins bien noté.

Ex : lorsque le curseur est sur le 2^{ème} échelon, l'intercommunalité est deux fois plus dotée que les EPCI Essonnais, trois fois plus lorsqu'il est sur le 3^{ème}, etc

Intercommunalité de transition entre zone urbaine et zone rurale, Val d'Essonne est relativement urbanisée sur sa partie nord et le long du RER D et rurale sur le reste du territoire. En comparaison avec les territoires fortement urbanisés de la région, l'intercommunalité apparaît être un espace aux propriétés environnementales de qualité.

Les vallées de l'Essonne et de la Juine confèrent au territoire des qualités paysagères intéressantes. D'autres espaces naturels sensibles, forêts, étangs et cressonnières sont présents. L'ensemble constitue 6 000 hectares d'espaces naturels, soit 30 % du territoire. L'intercommunalité bénéficie d'un patrimoine agricole de corps de fermes et de villages ruraux. Le Musée volant Jean Salis à Cerny est un marqueur de l'intercommunalité, il est reconnu pour la qualité de ses collections, où près de 70 avions de collection sont basés sur site et présentés régulièrement en vol. Le meeting aérien de Cerny-La Ferté-Alais est organisé depuis 1974 et attire 40 000 visiteurs par an. À noter, les deux châteaux du Saussay, qui se font face autour d'un parc romantique, à Ballancourt-sur-Essonne. Le site est ouvert à la visite du printemps jusqu'à l'automne.

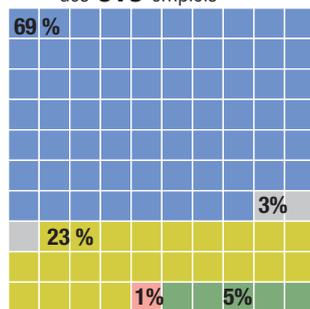
L'activité touristique ne semble pas être majeure dans l'intercommunalité. En effet, en dehors de réels atouts pour ce qui est de l'offre de randonnée et la présence de savoir-faire locaux sur ce territoire près d'une fois et demie plus importante que sur le reste du territoire, il apparaît que les composantes à l'accueil des visiteurs (offres en hébergement marchand, loisirs et patrimoine) sont peu marquées.

Pour aller plus loin :

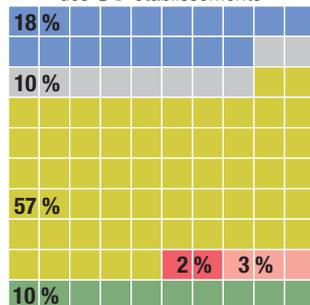
- Atlas intercommunal de l'offre touristique, Essonne Tourisme - Essonne le Département
- Atlas culturel de la grande couronne, 2018 - L'Institut Paris Region

• ENTREPRISES ET EMPLOIS TOURISTIQUES

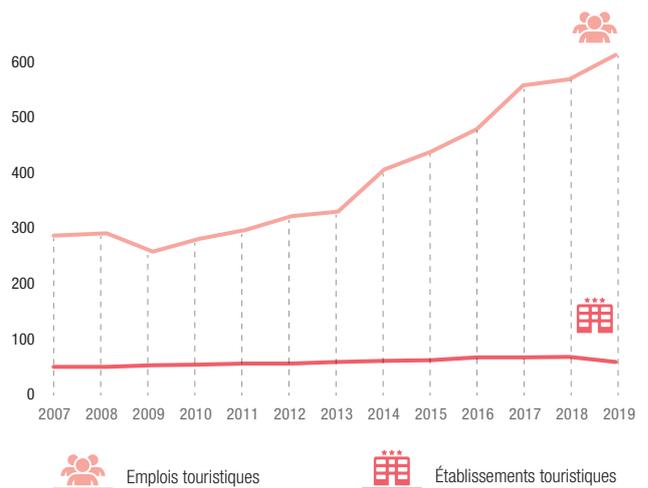
Répartition par secteur des **615** emplois



Répartition par secteur des **61** établissements



Évolution du nombre d'emplois et d'établissements touristiques entre 2007 et 2019



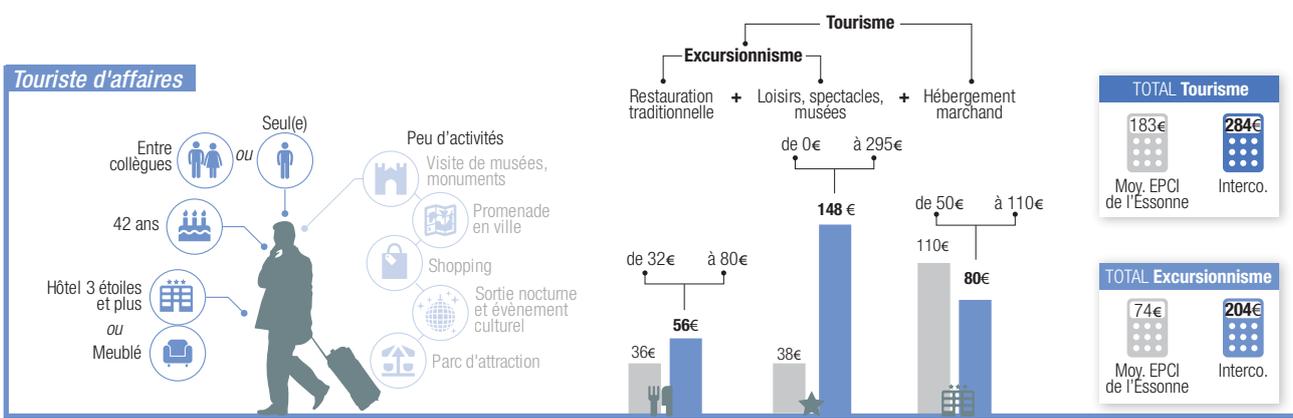
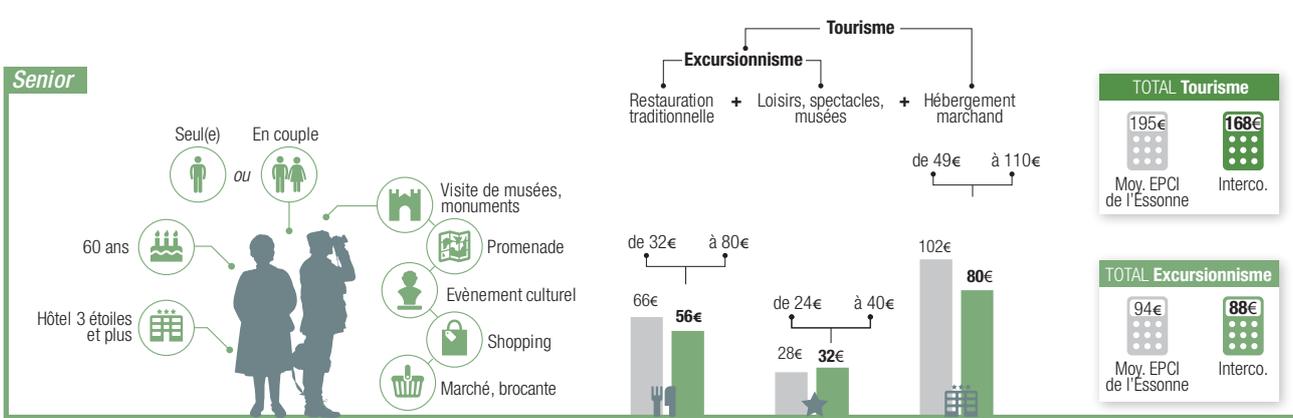
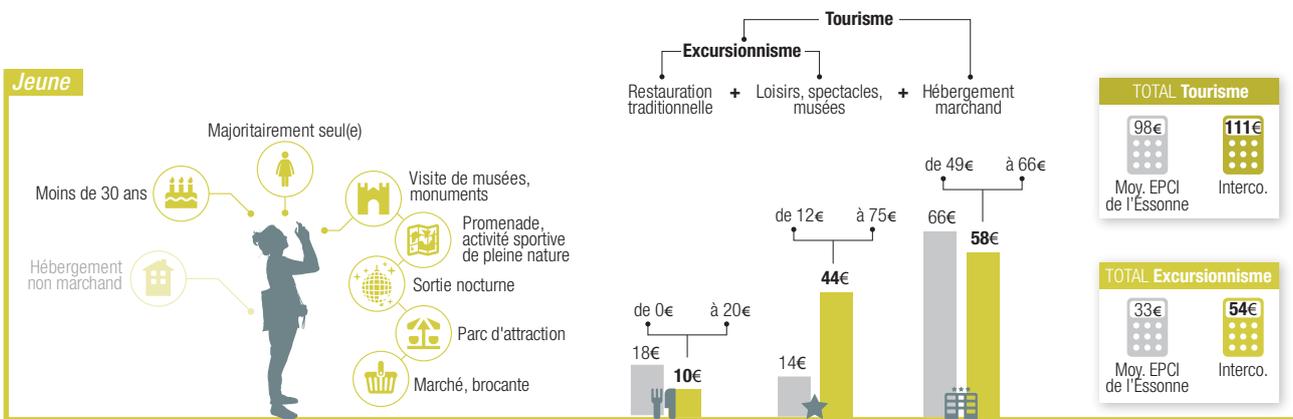
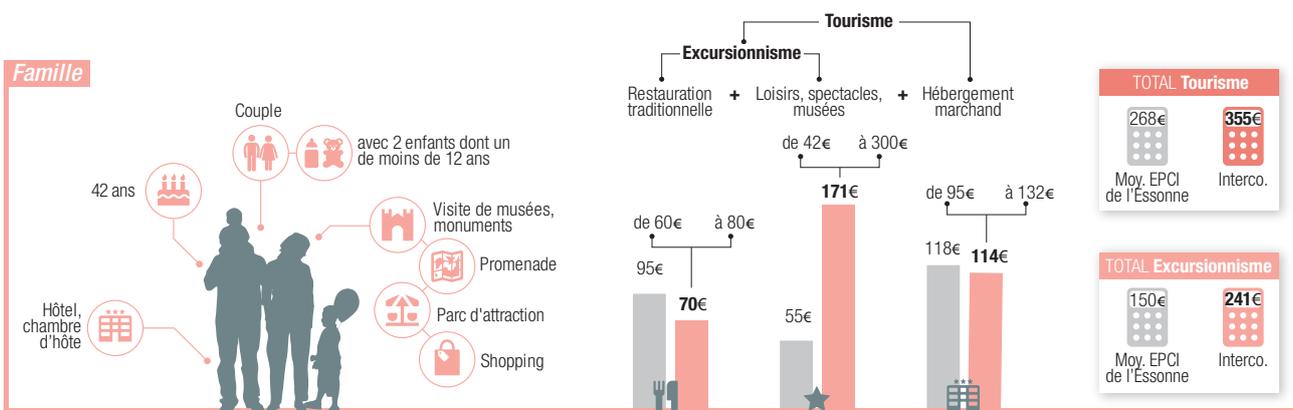
En 2019, l'activité touristique en Essonne représente plus de **1 200 établissements** et près de **16 000 emplois**. La part de l'activité touristique de l'intercommunalité est de **5% des établissements** (61) et de **4% pour l'emploi** (615).

Source : Acoess 2007-2019

• POTENTIEL DE DÉPENSES SELON LE PROFIL TOURISTIQUE

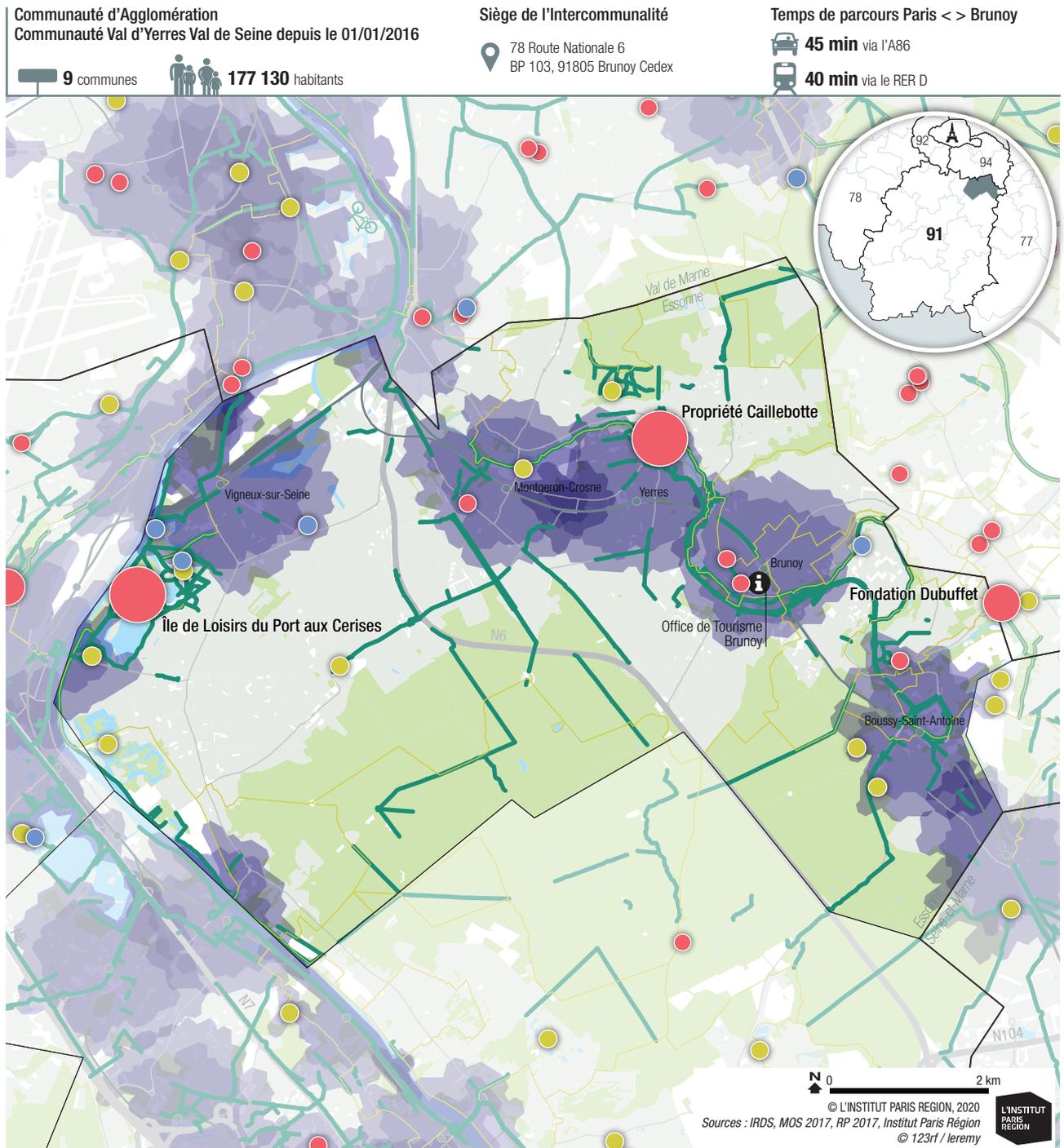
Profil touristique

Dépenses potentielles par profil et par séjour



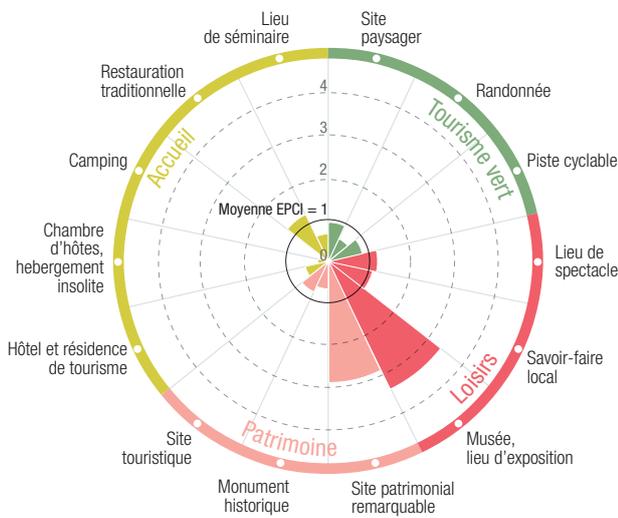
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION VAL D'YERRES VAL DE SEINE

• L'INTERCOMMUNALITÉ DANS SON ENVIRONNEMENT



<p>Équipement touristique de rayonnement :</p> <ul style="list-style-type: none"> national et international majeur intermédiaire proximité <p>Accueil Office de Tourisme</p>	<p>Tourisme de nature</p> <ul style="list-style-type: none"> Jardin remarquable Équipement sportif de nature (Golf, équipement équestre) Tourisme fluvial et de baignade 	<p>Accessibilité</p> <ul style="list-style-type: none"> Réseau routier Réseau ferré et gare <p>Périmètre accessible à pieds depuis la gare</p> <ul style="list-style-type: none"> en 15 min en 20 min 	<p>Circulation douce</p> <ul style="list-style-type: none"> Aménagement cyclable Projet de véloroute Itinéraire de randonnées <p>Parc Naturel Régional</p> <ul style="list-style-type: none"> Limite du PNR 	<p>Occupation du sol</p> <ul style="list-style-type: none"> Urbain Bois et forêts Espace agricole Eau <p>Limites administratives</p> <ul style="list-style-type: none"> Départementale Intercommunale
--	--	--	---	---

• DIAGNOSTIC ET POSITIONNEMENT DE L'OFFRE INTERCOMMUNALE



Aide à la lecture

Lorsque le score est supérieur à 1 et dépasse la moyenne, l'EPCI est mieux noté que la moyenne des intercommunalités du département ; lorsque le score est inférieur à 1, il est moins bien noté.

Ex : lorsque le curseur est sur le 2^{ème} échelon, l'intercommunalité est deux fois plus dotée que les EPCI Essonnais, trois fois plus lorsqu'il est sur le 3^{ème}, etc

Val d'Yerres Val de Seine est une intercommunalité fortement urbanisée mais jouit de la présence de la forêt de Sénart. Elle est desservie par le RER B et les RER C et D dans sa limite ouest.

Le patrimoine de l'intercommunalité est organisé autour de plusieurs centralités : Draveil concentre un certain nombre de petits châteaux et tout un patrimoine de villégiatures. La ville abrite également Paris-Jardins, lotissement de type cité-jardin du début du XX^e siècle à l'emplacement d'un domaine surplombant la Seine. Brunoy offre un centre-ville valorisé et compte de grandes villas sur les bords de l'Yerres. La ville d'Yerres accueille un patrimoine urbain important tourné autour des châteaux de Grosbois et du maréchal de Saxe et de la propriété Caillebotte labellisée Maison des Illustres.

Le territoire est fortement marqué par la présence de la forêt de Sénart, de la vallée de l'Yerres, qui offrent toutes deux de beaux cadres naturels, et par une activité de loisirs fortement développée avec l'île de loisirs du Port aux cerises, premier site de loisirs de l'Essonne. Il compte également deux musées de France : le musée municipal Robert Dubois Corneau à Brunoy et le musée Dunoyer de Ségonzac à Boussy-Saint-Antoine.

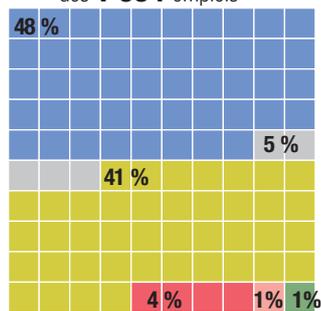
L'intercommunalité Val d'Yerres Val de Seine se démarque des EPCI essonnais par une importante offre de loisirs culturels notamment en musées et sites patrimoniaux (trois fois plus importante que pour les autres intercommunalités). De même, les savoir-faire locaux et lieux de spectacle sont légèrement au-dessus de la moyenne essonnienne. Si l'offre de restauration semble non négligeable, l'offre en hébergement marchand est très inférieure à l'ensemble des EPCI. De même le tourisme vert reposant sur les sites paysagers, les chemins de randonnée et les pistes cyclables, semble très peu investi par le territoire.

Pour aller plus loin :

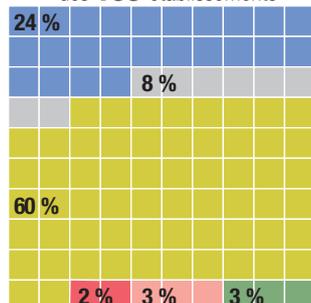
- Atlas intercommunal de l'offre touristique, Essonne Tourisme - Essonne le Département
- Atlas culturel de la grande couronne, 2018 - L'Institut Paris Region

• ENTREPRISES ET EMPLOIS TOURISTIQUES

Répartition par secteur des **1 094** emplois



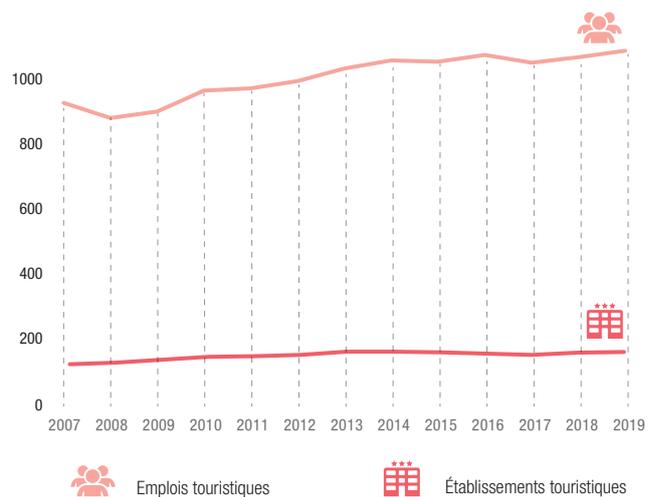
Répartition par secteur des **163** établissements



Grands secteurs

- Transports
- Hébergements touristiques
- Restauration
- Culture et loisirs
- Agence de voyage
- Organisation de congrès et séminaires

Évolution du nombre d'emplois et d'établissements touristiques entre 2007 et 2019



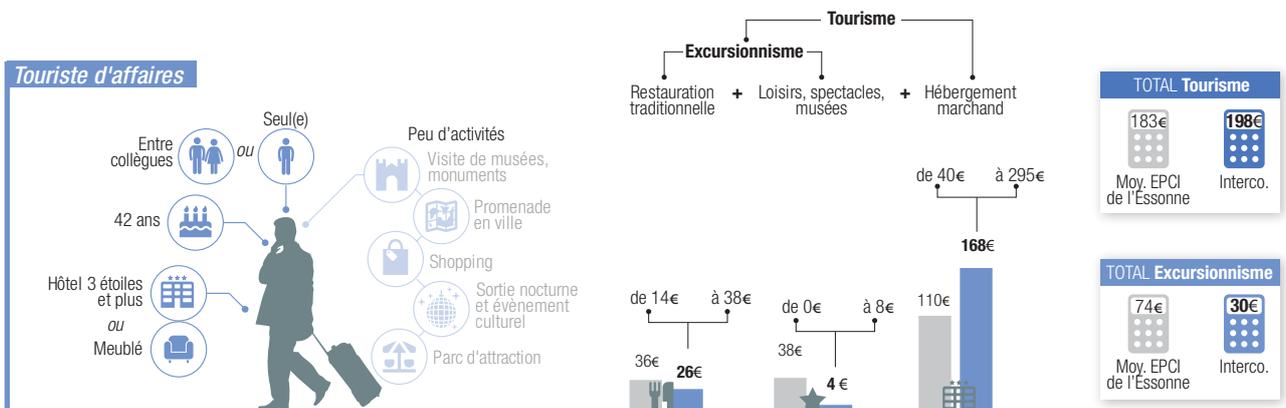
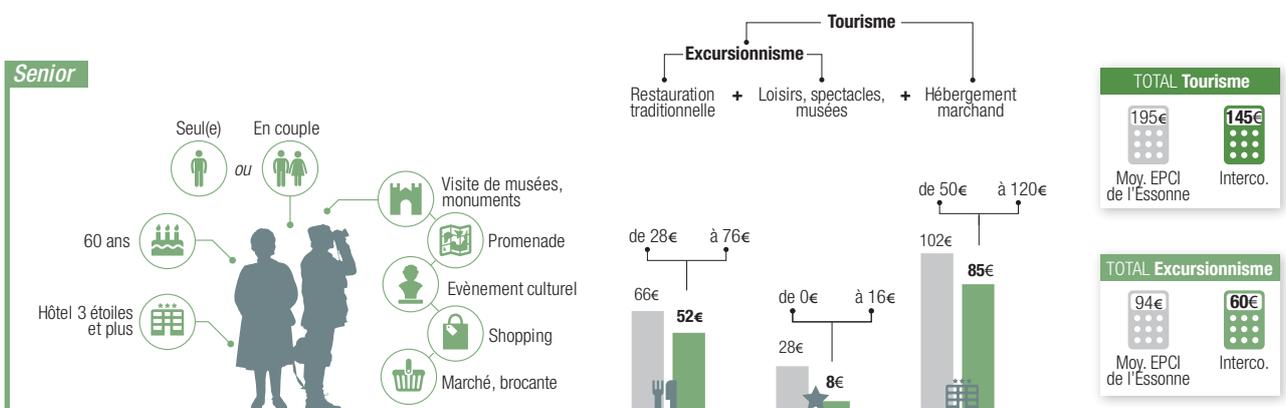
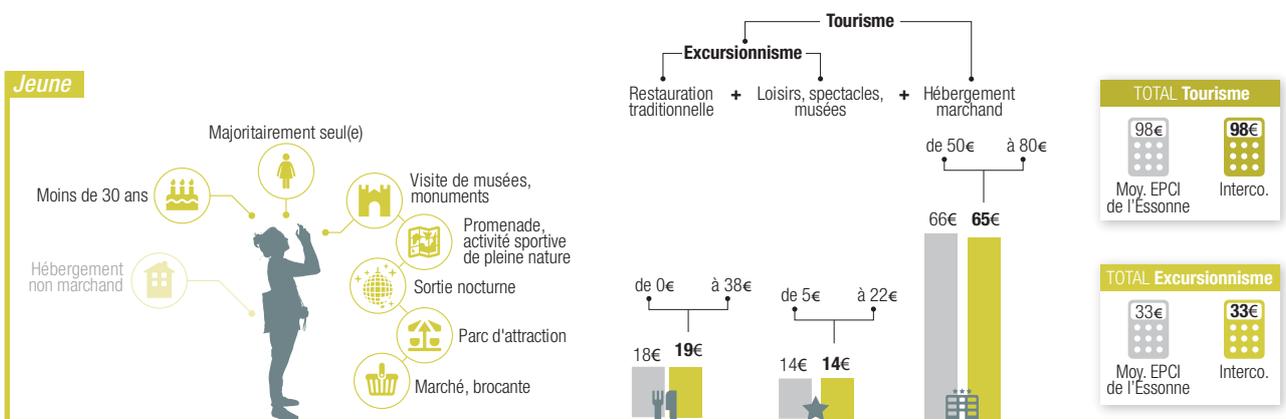
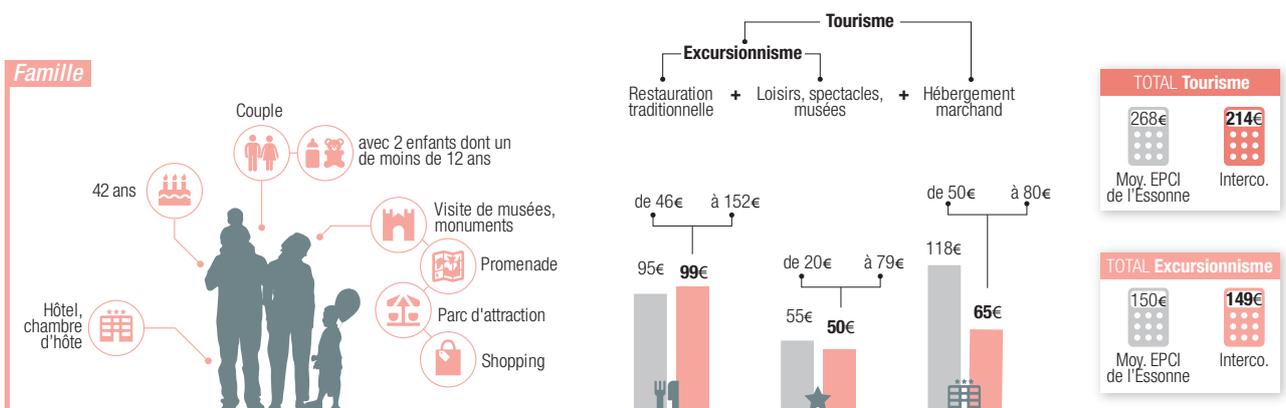
En 2019, l'activité touristique en Essonne représente plus de **1 200 établissements** et près de **16 000 emplois**. La part de l'activité touristique de l'intercommunalité est de **13,5%** des établissements (163) et de **6,9%** pour l'emploi (1094).

Source : Acoess 2007-2019

POTENTIEL DE DÉPENSES SELON LE PROFIL TOURISTIQUE

Profil touristique

Dépenses potentielles par profil et par séjour



Conclusion

Cette étude a été menée dans un contexte très particulier. L'étude des retombées économiques du tourisme dans une période de crise sanitaire reste un véritable défi. C'est pourquoi, les chiffres évoqués concernent une situation pré-Covid. L'activité touristique en 2020 a été au point mort pour les restaurants et les loisirs. Concernant les hébergements, s'ils sont restés ouverts, ils ont été en prise avec le confinement et l'impossibilité de se déplacer. En se basant sur des analyses et indicateurs d'avant 2020, l'étude a pu identifier les avantages structurels des territoires de l'Essonne.

L'étude réalisée montre que l'Essonne bénéficie d'un véritable potentiel pour répondre aux mutations récentes du tourisme, accélérées par la crise de la COVID-19. La proximité et les « activités vertes » sont de plus en plus recherchées par les touristes et excursionnistes. De plus, ces nouvelles dimensions du tourisme sont encouragées par les schémas et stratégies de développement du tourisme existants et à venir.

Dans ce contexte, la plupart des intercommunalités de l'Essonne ont l'opportunité de cibler des profils franciliens excursionnistes. Cependant, l'offre du territoire est trop peu connue face à la concurrence de territoires les plus touristiques d'Île-de-France comme Versailles, Fontainebleau ou Auvers-sur-Oise. Les campagnes de notoriété de l'Essonne sur le tourisme contribuent à changer les perceptions, elles pourraient être accompagnées à l'échelle locale par la création de bouquets d'offres pour attirer l'attention des excursionnistes et répondre à leurs attentes.

Cette étude a permis d'identifier des caractéristiques propres à chaque intercommunalité essonniennne qui peuvent être exploitées pour aller dans ce sens. Prises ensemble, ces spécificités constituent une opportunité pour développer l'attractivité touristique du territoire à la suite de la crise sanitaire, notamment par une politique ambitieuse et coordonnée avec les intercommunalités de développement touristique.



L'INSTITUT PARIS REGION
ASSOCIATION LOI 1901.

15, RUE FALGUIÈRE - 75740 PARIS CEDEX 15 - TÉL. : 01 77 49 77 49